



Communes de St-Gingolph (CH), de Vouvry (CH) et de Novel (Fr)

Sources de Clarive, de Tine aval et de Tine amont

Délimitation des zones de protection des eaux souterraines

PRESCRIPTIONS ET RESTRICTIONS D'UTILISATION DU SOL

Communes concernées : St-Gingolph – Vouvry – Novel (France)			
Sources ou captages concernés : Source de Clarive, source de Tine aval, source de Tine amont			
1	Auteur des prescriptions techniques : Bureau d'études géologiques SA	Date : 06.10.2016	
2	Vérifier que les documents sont validés par la commune (sceau et signature)	Date :	Sceau et signature
3	Publication dans le bulletin officiel du canton du Valais <i>Mise à l'enquête publique par le détenteur du captage, auprès de la ou des commune(s), dont le territoire est touché, du plan des zones de protection et des prescriptions durant 30 jours.</i>	Bulletin n° :	Date :
4	Tentatives de conciliation par la commune des oppositions éventuelles ; puis transmission du dossier au SPE avec préavis communal et prise de position sur les oppositions non conciliées	Date :	
5	Approbation par le Conseil d'Etat	Date :	Sceau et signature
6	Validation des géodonnées de base remises au SPE pour coordination avec CCGÉO et publication sur SIT-VS	Date :	

Table des matières

1	Cadre général.....	3
2	Identification et localisation des captages concernés.....	3
3	Justification de la délimitation des zones de protection	4
4	Restrictions d'utilisation du sol et dispositions particulières	6
5	Risques de pollution mis en évidence	8
6	Mesures de protection et application des restrictions.....	10
7	Éléments de conciliation	15
8	Contrôle.....	17

Table des Tableaux

Tableau 1 : données d'identification et de localisation des captages de St-Gingolph.....	3
Tableau 2 : Résumé des principales mesures de protection des eaux souterraines et des restrictions d'utilisation du sol.....	7
Tableau 3: Sources avec risque de pollution.....	8
Tableau 4: Mesures de protection et application des restrictions.	10
Tableau 5: Données manquantes pour l'analyse exhaustive des conflits.....	14
Tableau 6: Éléments types de conciliation par catégorie de conflits.....	16
Tableau 7: Suivi des mesures de protection.	17

1 CADRE GENERAL

Les prescriptions techniques ont pour but la mise en application administrative des mesures de restriction d'utilisation du sol nécessaires à garantir les principes de protection des eaux souterraines exploitées pour l'approvisionnement en eau potable, conformément aux exigences fixées à l'annexe 4 OEaux. A côté du plan de zones, elles sont le 2^{ème} document soumis à approbation formelle de l'autorité cantonale compétente.

Les prescriptions techniques s'appliquent dans les cas de sources et captages principaux et secondaires avec risque de pollution (risques réels de pollution ou pollution avérées, catégorie Ar ou Br selon la nomenclature cantonale). Basées sur les Instructions pratiques de l'OFEFP de 2004, elles doivent être élaborées par l'hydrogéologue et adaptées à chaque situation. Pour les autres catégories A et B, les prescriptions générales du droit fédéral sur la protection des eaux sont suffisantes. Elles peuvent, pour plus de clarté, être reprises dans le règlement communal de constructions et de zones (RCCZ).

Les annexes suivantes font partie intégrante du projet de prescriptions et de restriction d'utilisation du sol, à savoir :

- Annexe 1 – Dispositions de principe relatives aux zones de protection des eaux souterraines à inclure dans le règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) ;
- Annexe 2 – Evaluation des conflits en zones de protection des eaux souterraines ;
- Annexe 3 – Plan général des zones de protection des eaux souterraines ;
- Annexe 4 – Extraits du plan des zones de protection des eaux souterraines avec parcellaire.

Les Annexes 1 et 2 précisent les éléments types à retenir au niveau du RCCZ et évaluent les conflits à l'intérieur des zones de protection.

L'Annexe 3 constitue le plan de zones de protection des eaux souterraines soumis à approbation.

L'Annexe 4 présente trois extraits des zones de protection des eaux souterraines de St-Gingolph, avec les parcellaires des communes concernées.

2 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES CAPTAGES CONCERNES

Les données d'identification et de localisation des captages concernés sont présentées dans le Tableau 1.

Tableau 1 : données d'identification et de localisation des captages de St-Gingolph.

ID cantonal	Ancien numéro	Noms	Type	X [m]	Y [m]	Z [msm]	Parcelle	Propriétaire
STG 101	GIN 101	Source de Clarive	Captage	550'593	135'656	831	1563	Commune de St-Gingolph
			Chambre	550'612	135'700	824	1560	
STG 201	GIN 301	Source de la Tine aval ou source de la Tine inférieure	Captage	549'794	135'207	945	Forestière non-cadastrée	Commune de St-Gingolph
			Chambre	549'800	135'212	947		
STG 202	GIN 302	Source de la Tine amont ou source de la Tine supérieure	Captage	549'727	135'206	972	Forestière non-cadastrée	Commune de St-Gingolph
			Chambre	549'747	135'207	970		

3 JUSTIFICATION DE LA DELIMITATION DES ZONES DE PROTECTION

- **Qualité et vulnérabilité** : les analyses et mesures réalisées depuis 1991 ont montré de nombreux problèmes de pollutions, notamment bactériologiques et anthropiques (hydrocarbures), ainsi qu'une vulnérabilité des eaux souterraines très élevée. L'eau des sources est avant tout vulnérable aux pollutions de surface, car elle est le résultat de mélange d'eaux de différentes provenances avec des temps de transit souterrains très rapides. En effet, les études ont démontré que le bassin d'alimentation des sources de Clarive, de Tine aval et de Tine amont représente une surface d'environ 14.5 km² à cheval entre le territoire suisse et français et que les écoulements souterrains peuvent avoir des vitesses très élevées, comprises entre 30 et 200 m/h.
- **Zones de protection** : les délimitations des zones de protection des sources de Clarive et de Tine aval et amont ont été réalisées conformément aux exigences de l'OEaux, annexe 4, chapitre 12 et des « Instructions pratiques pour la protection des eaux souterraines » (OFEFP 2004). Ce travail a de plus fait l'objet d'une collaboration étroite avec le SPE suite au projet de révision de l'OEaux pour les aquifères karstiques et fissurés fortement hétérogènes entré en force le 1^{er} janvier 2016.
 - **Zone S1** : La zone S1 comprend le captage lui-même et les environs proches. Elle est d'au moins 10 m de l'extrémité amont du captage. Cette zone doit empêcher la pollution de l'eau par pénétration directe dans le captage et la mise en danger des ouvrages. Pour le captage de Clarive, la zone S1 concerne ainsi les parcelles n° 1563 et 1564 de la commune de St-Gingolph. Pour les captages de Tine aval et de Tine amont, les zones S1 comprennent les captages et les terrains directement environnants (zone de 10 à 30 m autour des captages). Dans les aquifères karstiques ou fissurés fortement hétérogènes, la zone S1 doit en outre empêcher que soit pollué l'environnement immédiat de structures géologiques dans lesquelles l'eau de surface arrive concentrée dans le sous-sol (pertes) et où existe une menace pour l'utilisation de l'eau potable. Dans le cas du bassin d'alimentation des sources de Clarive et Tine, il s'agit des pertes du lac de Lovenex, de la Combaz, du Crêtet, de La Montagne de Loz, de Neuteu et les dolines de Voyis. Le fonctionnement de ces pertes karstiques et le besoin de délimiter ponctuellement des zones S1 sur le bassin d'alimentation des sources a été confirmé lors de la compilation des résultats d'essais de traçage disponibles.
 - **Zone S2** : La zone S2 doit empêcher que les eaux du sous-sol soient polluées par des excavations et travaux souterrains à proximité des captages et des installations d'alimentation artificielle et que l'écoulement vers le captage soit entravé par des installations en sous-sol. Elle doit en outre empêcher que des agents pathogènes et des substances qui peuvent polluer les eaux (par ex. hydrocarbures) pénètrent dans le captage en quantité telle qu'ils constituent une menace pour l'utilisation de l'eau potable. Pour les sources de Clarive et de la Tine, une distance comprise entre 100 et 200 m dans le sens des écoulements a été appliquée pour définir la limite extérieure des zones S2, en fonction de la perméabilité des terrains et des conditions d'infiltration. La zone S2 du captage de Clarive comprend plus précisément les parcelles n°1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1576, 1577, 1578 de la commune de St-Gingolph. La zone S2 des sources de la Tine concerne le versant du Bois de la Taille qui se situe à 160 m de la zone S1 des deux sources, y compris la route agricole menant à l'Au de Morge.
 - **Zones S_h et S_m**: les zones S_h (forte vulnérabilité) et S_m (moyenne vulnérabilité) doivent empêcher que l'eau souterraine soit polluée par la construction et l'exploitation d'installations et par l'utilisation de substances et que des travaux de construction altèrent l'hydrodynamique des eaux du sous-sol. La zone S_h protège plus particulièrement les portions vulnérables de territoire qui, en raison de particularités géologiques ou morphologiques, sont susceptibles de concentrer les eaux de surface vers des pertes directes dans le sous-sol (points d'infiltration préférentiels), nécessitant que des mesures maximales de réduction des risques de pollution soient appliquées. La zone S_m couvre pour sa

part les portions vulnérables du territoire pour lesquelles les risques de pollution sont atténués par la nature 1) des couches protectrices (sol et couches de couverture), 2) du milieu karstique et 3) des conditions d'infiltration, ce qui permet une meilleure gestion des activités dès lors que des mesures adéquates de protection sont mises en œuvre. Tant les portions de territoire délimitées en zones S_h et S_m contribuent directement à l'alimentation des captages de St-Gingolph. Dans le cas du bassin d'alimentation étudié, il s'agit des formations du Malm et du Trias (aquifères karstiques), des terrains quaternaires à forte perméabilité (éboulis, dépôts fluvio-glaciaires), des formations quaternaires à faible perméabilité et/ou à forte épaisseur, ainsi que des calcaires faiblement perméables (Couches rouges). De manière schématique, on peut distinguer :

S_h

- le versant nord de l'arête Plan du Pré – Pointe de la Chaumény (Malm, Trias et Quaternaire),
- le versant sud de l'arête Dent du Vêlan – Les Jumelles (Malm),
- le secteur des Rasses (Quaternaire).

S_m :

- une partie de la rive droite de l'Eaux des Rasses,
 - la zone forestière de la Joux,
 - certaines zones forestières du Plan des Fontaines,
 - le « vallon » menant de l'Au de Morge au Creux de la Bras et
 - le fond du vallon de Tanay.
- **Secteurs de protection** : La détermination des secteurs de protection des eaux a été réalisé en tenant compte des exigences de l'annexe 4, chiffre 11 OEaux, et des « Instructions pratiques pour la protection des eaux souterraines » (OFEFP, 2004) et vient préciser le travail de délimitation des zones de protection des sources de Clarive et Tine.
 - **Secteur A_u** : un secteur A_u est délimité sur l'ensemble du bassin d'alimentation des sources car les eaux qui y transitent démontrent un régime d'écoulement susceptible d'interagir également avec d'autres portions de territoire non prises en compte à ce stade (notamment communes de Vouvry et Port-Valais).
 - **Secteur A_o** : en plus des mesures précitées, un secteur A_o est délimité pour assurer la protection des eaux superficielles qui peuvent être entraînées par ruissellement à l'intérieur du bassin d'alimentation des sources et qui le long de leur cheminement ont la possibilité d'interagir de manière plus ou moins soutenue avec les eaux souterraines, p.ex. par infiltration. On distingue dans le cas présent:
 - Les cours d'eau et leurs abords : la Morge, la Ravine de Clarive, le cours d'eau provenant de Grand-Pré, l'Eau des Rasses, le Nant de Morge, la Ravine des Nex, le Torrent de Neuteu et le Vau.
 - Les lacs et leurs bassins d'alimentation : Lac de Lovenex, Gouille de la Combaz, Lac de Neuteu.

4 RESTRICTIONS D'UTILISATION DU SOL ET DISPOSITIONS PARTICULIERES

L'OEaux prévoit des restrictions d'utilisation du sol qui sont à appliquer à l'intérieur des zones de protection des eaux souterraines. Les Instructions pratiques de l'OFEFP 2004 en offrent le détail par type d'installation et d'activité.

Le Tableau 2 synthétise les principales mesures de protections des eaux souterraines et les restrictions d'utilisation du sol applicables au niveau du bassin d'alimentation des sources de Clarive et Tine suite à l'entrée en force le 1^{er} janvier 2016 de la révision de l'OEaux pour les milieux karstiques et fissurés fortement hétérogènes.

On notera qu'en zones de protection des eaux souterraines, toute nouvelle construction, transformation de bâtiment existant ou changement d'affectation de parcelles est soumis à autorisation cantonale. Un rapport hydrogéologique doit systématiquement accompagner les demandes.

Les détenteurs de captages peuvent exercer leur droit d'expropriation en vue de l'acquisition des droits réels nécessaires à la protection des eaux souterraines. La législation cantonale en matière d'expropriation est applicable (art. 21 LcEaux). Des dispositions pénales sont prévues pour les contrevenants aux prescriptions. En cas de litige, un recours peut être déposé contre la décision des autorités compétentes.

Tableau 2 : Résumé des principales mesures de protection des eaux souterraines et des restrictions d'utilisation du sol.

MESURE DE PROTECTION DES EAUX	NIVEAU DE CONTRAINTE POUR LES ACTIVITÉS	PRINCIPALES RESTRICTIONS D'UTILISATION DU SOL À APPLIQUER
S1	Maximal Pas d'activité, la zone S1 doit être clôturée.	<ul style="list-style-type: none"> Seuls sont autorisés les travaux de construction et d'autres activités qui servent l'utilisation d'eau potable.
S2	Fort En zone S2 les nouvelles constructions sont interdites (dérogations possibles selon art. 32 OEaux).	<ul style="list-style-type: none"> Dérogations uniquement pour motifs importants si toute menace pour l'utilisation de l'eau potable est exclue ; Mise en conformité et amélioration tant que possible de l'état existant ; Pas d'altération des couches protectrices de sol et des couches de couverture ; Pas d'infiltration d'eaux à évacuer ; Uniquement cultures herbagères ou en terre ouverte ; Forte limitation de l'utilisation des produits pour la conservation du bois, de produits phytosanitaires et d'engrais (selon ORRChim); Interdiction des épandages d'engrais de ferme liquides.
S_h	Fort En zone S _h , les installations et activités constituant une menace pour l'utilisation de l'eau potable sont interdites.	<ul style="list-style-type: none"> Similaire à S2 ; Réduction des risques réels de pollutions des eaux du sous-sol utilisés pour l'eau potable; Pas d'infiltration d'eaux à évacuer, à l'exception des eaux non polluées (art. 3, al. 3 OEaux) à travers une couche de sol biologiquement active ; L'épandage d'engrais de ferme peut être autorisé en l'absence démontrée de risque de pollution.
S_m	Limité En zone S _m , la mise en danger des eaux du sous-sol par des exploitations et activités n'est pas autorisée.	<ul style="list-style-type: none"> Similaire à S_h ; Utilisation tolérée de produits phytosanitaires cités sur la liste de l'Office fédéral de l'agriculture ; Dépôt de fumier uniquement sur dalle bétonnée ; Les réservoirs contenant des liquides de nature à polluer les eaux, dont le volume utile ne dépasse pas 450 l par ouvrage de protection ainsi que les réservoirs non enterrés pour huile de chauffage et huile diesel destinés à l'approvisionnement en énergie de bâtiments ou d'exploitations pour deux ans au maximum avec volume utile total ne dépassant pas 30 m³ par ouvrage de protection peuvent être autorisés.
A_u	Faible Les ressources en eau du sous-sol exploitables pour l'eau potable (secteur A _u) doivent être protégées tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.	<ul style="list-style-type: none"> Aucune restriction d'utilisation du sol ; Devoir de diligence au sens de l'art. 3 LEaux et respect des dispositions de l'art. 19 al. 2 LEaux (construction soumise à autorisation cantonale).
A_o	Ponctuellement fort Principes et exigences de protection définis au cas par cas.	<ul style="list-style-type: none"> En fonction des conditions de site et du résultat de l'analyse des risques de pollution de l'eau potable.

5 RISQUES DE POLLUTION MIS EN EVIDENCE

Les objets concernés sont les captages principaux à risque de pollution (Tableau 3).

Tableau 3: Sources avec risque de pollution.

Captages concernés	
Nom (numéro) des captages	<ol style="list-style-type: none"> 1. Captage de Clarive (STG 101), 2. Captage de Tine aval (STG 201), 3. Captage de Tine amont (STG 202)
N° parcelle	<ol style="list-style-type: none"> 1. STG 101 : parcelle N°1563 2. STG 201 : parcelle forestière, non-cadastrée 3. STG 202 : parcelle forestière, non-cadastrée
Propriétaire	Commune de St-Gingolph
Utilisateur	Commune de St-Gingolph
Liste des parcelles (N°) entièrement ou partiellement concernées par les ZP (S1, S2, S _h , S _m)	<p>Commune de St-Gingolph :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S1 : 1563, 1564 • S2 : 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1576, 1577, 1578 • S_h : 1590, 1609 • S_m : 1585, 1586, 1588, 1595, 1598, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1621, 1628, 1629, 1630, 1631 <p>Commune de Vouvry :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S1 : 1900 • S2 : - • S_h : 1900, 2880 • S_m : 1900, 1978, 1982, 1983, 1984, 2859, 2951

Risques de pollution	
Risques liés à l'affectation du sol en S1	Matières fécales provenant de la faune sauvage (captages et pertes). Matières fécales provenant du bétail (pertes).
Risques liés aux installations existantes en S1	Décharges sauvages (La Combaz) : produits pouvant polluer les eaux.
Risques liés à l'affectation du sol en S2	Entretien des forêts et des cours d'eau : hydrocarbures. Bâtiment (Clarive) : produits pouvant polluer les eaux, eaux usées.
Risques liés aux installations existantes en S2	Routes privées (Clarive) et agricoles (Au de Morge) : hydrocarbures. Canalisations (Clarive) : eaux usées.
Risques liés à l'affectation du sol en S _h	Bâtiment (Clarive-Neuteu-Lovenex-Voyis) : produits pouvant polluer les eaux, eaux usées. Infiltration autorisée (Grand-Pré) : produits pouvant polluer les eaux. Zones de pâture : matières fécales. Entretien des forêts et des cours d'eau : hydrocarbures.
Risques liés aux installations existantes en S _h	Canalisations d'eaux usées (Clarive, Novel, Tanay) : eaux usées. Routes agricoles et forestières (Au de Morge-Novel-Tanay) : hydrocarbures. Citernes à mazout (Au de Morge) : hydrocarbures. Fosse à lisier (Au de Morge) : matière fécales. Places de traite (Au de Morge) : matières fécales. Décharges sauvages (Novel) : produits pouvant polluer les eaux.
Risques liés à l'affectation du sol en S _m	Bâtiments (Clarive-Novel-Tanay) : produits pouvant polluer les eaux, eaux usées. Zones de pâture et engrais : matières fécales. Entretien des forêts et des cours d'eau : hydrocarbures.
Risques liés aux installations existantes en S _m	Canalisations (Clarive-Novel-Tanay) : eaux usées. Routes secondaires (Clarive-Novel) et agricoles (Au de Morge-Tanay) : hydrocarbures. Décharges sauvages (Novel) : produits pouvant polluer les eaux.
Risques dans le bassin versant (secteur A _u)	Citerne à mazout amovible (Montagne de Loz) : hydrocarbures. Zones de pâture et engrais : matières fécales.
Remarque	Les risques de pollution énoncés ci-dessus concernent les risques mis en évidence sur la base des données actuelles. Il est possible que d'autres risques existent, mais ne sont pas encore identifiables, fautes de données ou de connaissances. Ces risques potentiels sont énoncés dans l'évaluation des conflits (Annexe 2).
Examen décennal du cadastre des dangers	
Etabli le : 06.10.2016	
Modifié le :	

6 MESURES DE PROTECTION ET APPLICATION DES RESTRICTIONS

Le Tableau 4 dresse les interventions concrètes à réaliser à court, moyen ou longs termes dans le but d'assainir la situation de chaque objet concerné. Tout comme le catalogue des dangers et des restrictions, le mode d'application des mesures de protection doit être réexaminé et remis à jour tous les 10 ans au moins.

Le Tableau 5 synthétise les données encore manquantes qui resteraient à compiler dans le but de pouvoir compléter l'évaluation des conflits réalisée à ce jour. Sans ces données, il reste en effet difficile d'évaluer de manière objective, dans certaines parties du bassin d'alimentation des sources communales de St-Gingolph, les risques réels de pollution des eaux souterraines exploitées pour l'eau potable (Annexe 2).

Tableau 4: Mesures de protection et application des restrictions.

Mesures de protection et application des restrictions		
Mesures et application des restrictions d'utilisation en S1	Délai	Responsable de la mesure
Clôture des S1 (captages)	Dès que possible	Commune de St-Gingolph
Clôture des S1 (pertes)	Dès que possible	Exploitants agricoles
Entretien du terrain et des captages	Selon besoins	Commune de St-Gingolph
Etudes complémentaires afin de trouver une solution pour abreuver le bétail de Lovenex, sans que celui-ci n'accède au plan d'eau.	< 5 ans	Bourgeoisie de St-Gingolph
Evaluation et suivi hydrogéologique en cas d'intervention (entretien des forêts et des cours d'eau) en S1	En cas de besoin d'intervention	Commune de St-Gingolph Commune de Vouvry Commune de Novel
Inscription des décharges sauvages (gouffres pollués) au cadastre des sites pollués	Dès que possible	Service de protection de l'environnement
Investigations selon OSites des décharges sauvages (gouffres pollués)	< 5 ans	Commune de Vouvry
Mesures et application des restrictions d'utilisation en S2	Délai	Responsable de la mesure
Clarive : interdiction de construire	Déjà appliqué	Commune de St-Gingolph
Clarive : clarification de la situation (rachat, démolition) du bâtiment en S2	< 10 ans	Commune de St-Gingolph
Stockage et utilisation de produits pouvant polluer les eaux interdits	Dès que possible	Commune de St-Gingolph Commune de Vouvry Commune de Novel

Mesures de protection et application des restrictions		
Contrôle et remise en état des canalisations d'eaux usées, selon norme SIA 190. Contrôle tous les 5 ans.	Dès que possible et tous les 5 ans.	Commune de St-Gingolph
Routes et chemins en S2 : limitation de passage, mise en place d'une signalétique « Protection des eaux »	Dès que possible	Commune de St-Gingolph
Evaluation et suivi hydrogéologique en cas d'intervention (entretien des forêts et des cours d'eau) en S2	En cas de besoin d'intervention	Commune de St-Gingolph
Mesures et application des restrictions d'utilisation en S _h	Délai	Responsable de la mesure
Clarive : interdiction de nouvelles constructions, modification du PAZ	< 10 ans	Commune de St-Gingolph
Stockage et utilisation de produits pouvant polluer les eaux interdits, à l'exception des hydrocarbures pour véhicules et machines d'entretien. De petites quantités d'hydrocarbures (< 100 l) peuvent être utilisées ou stockées, uniquement si elles ne représentent pas un danger pour les eaux (réservoirs et récipients étanches, précautions d'utilisation)	Dès que possible	Commune de St-Gingolph Commune de Vouvry Commune de Novel
Interdiction d'infiltrer les eaux, modification du PGEE	< 10 ans	Commune de St-Gingolph
Contrôle et remise en état des canalisations d'eaux usées, selon norme SIA 190. Contrôle tous les 5 ans.	Dès que possible et tous les 5 ans.	Commune de Vouvry
Contrôle et remise en état des canalisations d'eaux usées. Contrôle tous les 5 ans.	Dès que possible et tous les 5 ans.	Commune de Novel
Citerne à mazout de l'Au de Morge : Contrôle et mise en conformité immédiate en cas de défauts constatés, contrôle tous les 5 ans, interdiction de stockage de mazout durant l'hiver.	Dès que possible	Bourgeoisie de St-Gingolph / Exploitant agricole
Routes et chemins en S _h : limitation de passage, mise en place de signalétique « Protection des eaux »	Dès que possible (limitation de passage déjà appliquée à Vouvry)	Commune de St-Gingolph Commune de Vouvry Commune de Novel

Mesures de protection et application des restrictions		
Fosse à lisier de l'Au de Morge : contrôle et remise en état, contrôle tous les 5 ans, interdiction d'y rejeter le petit lait	Dès que possible et tous les 5 ans (test d'étanchéité prévu en automne 2016)	Bourgeoisie de St-Gingolph / Exploitant agricole
Pollutions organiques de l'Au de Morge : évacuation des pollutions existantes, interdiction de rejet de petit lait en aval des bâtiments.	Dès que possible	Bourgeoisie de St-Gingolph / Exploitant agricole
Petit lait de l'Au de Morge : études complémentaires pour valorisation du petit lait	< 5 ans	Bourgeoisie de St-Gingolph
Places de traite en S _h : déplacement et/ou étanchéification des places de traite, évacuation du lisier	Dès que possible	Bourgeoisie de St-Gingolph / Exploitant agricole
Zones de pâtures en S _h : respect du plan agropastoral, limitation temporelle et en charge de bétail, interdiction d'accès au cours et plans d'eau pour le bétail par gestion des parcs, si besoin pose de clôtures et ponts.	Dès que possible	Bourgeoisie de St-Gingolph / Exploitants agricoles Bourgeoisie de Vouvry / Exploitants agricoles
Infrastructure agricole en S _h (Lovenex) : évaluation par spécialiste et définition de mesures correctives	< 5 ans	Bourgeoisie de St-Gingolph
Infrastructure agricole en S _h (Voyis) : évaluation par spécialiste et définition de mesures correctives	< 5 ans	Bourgeoisie de Vouvry
Evaluation et suivi hydrogéologique en cas d'intervention (entretien des forêts et des cours d'eau) en S _h	En cas de besoin d'intervention	Commune de St-Gingolph Commune de Vouvry Commune de Novel
Interdiction et assainissement des décharges sauvages	< 10 ans	Commune de Novel
Vérification de l'efficacité de l'ouvrage réalisé en 2015 (digue de protection sur la Ravine des Nex) et mesures correctives si nécessaire	Dès que possible	Commune de St-Gingolph

Mesures et application des restrictions d'utilisation en S _m	Délai	Responsable de la mesure
Habitations en S _m (Clarive et Tanay) : Stockage et utilisation de produits pouvant polluer les eaux interdits, à l'exception des hydrocarbures pour véhicules et machines d'entretien. De petites quantités d'hydrocarbures (< 100 l) peuvent être utilisées ou stockées, uniquement si elles ne représentent pas un danger pour les eaux (réservoirs et récipients étanches, précautions d'utilisation)	Dès que possible	Commune de St-Gingolph Commune de Vouvry
Neuteu : évaluation par spécialiste et définition de mesures correctives	< 10 ans	Commune de Novel
Places de traite et zones de pâture en S _m : respect du plan agropastoral (limitation temporelle et en charge de bétail). Pour Grand-Pré, interdiction d'accès pour le bétail au plan d'eau	Dès que possible	Bourgeoisie de St-Gingolph / Exploitant agricole Bourgeoisie de Vouvry / Exploitants agricoles
Evaluation et suivi hydrogéologique en cas d'intervention (entretien des forêts et des cours d'eau) en S _m	En cas de besoin d'intervention	Commune de St-Gingolph Commune de Vouvry Commune de Novel
Interdiction et assainissement des décharges sauvages	< 10 ans	Commune de Novel
Mesures et application des restrictions d'utilisation en secteur A _o	Délai	Responsable de la mesure
Pâturation du bétail dans et à proximité des cours d'eau interdit	Dès que possible	Bourgeoisie de St-Gingolph / Exploitant agricole Bourgeoisie de Vouvry / Exploitants agricoles
Stockage et utilisation de produits pouvant polluer les eaux interdits, à l'exception des hydrocarbures pour véhicules et machines d'entretien. De petites quantités d'hydrocarbures (< 100 l) peuvent être utilisées ou stockées, uniquement si elles ne représentent pas un danger pour les eaux (réservoirs et récipients étanches, précautions d'utilisation)	Dès que possible	Commune de St-Gingolph Commune de Vouvry Commune de Novel

Examen décennal des mesures de protection
Etabli le : 10.06.2016
Modifié le :

Tableau 5: Données manquantes pour l'analyse exhaustive des conflits.

Données manquantes pour l'analyse exhaustive des conflits		
Données manquantes	Délai	Responsable de la recherche
Equivalent français du plan d'aménagement de zones de la commune de Novel	< 5 ans	Communauté de Communes du Pays d'Evian, par la commune de Novel
Equivalent français du plan général d'évacuation des eaux de la commune de Novel	< 5 ans	Communauté de Communes du Pays d'Evian, par la commune de Novel
Mise à jour du registre des citernes pour les communes de St-Gingolph et Vouvry	< 5 ans	SPE
Mise à jour du registre des citernes pour la commune de Novel	< 5 ans	Communauté de Communes du Pays d'Evian, par la commune de Novel
Plan agropastoral / données sur les pratiques agricoles pour les alpages français (Trepertuis, Neuva Dessous, Neuva du Milieu, Neuva Dessus	< 5 ans	Société d'intérêt agricole (SICA) du pays de Gavot

7 ELEMENTS DE CONCILIATION

Le Tableau 6 donne des éléments de principes généraux à appliquer lors de l'examen des conflits par catégorie type et des besoins règlementaires qui en découlent.

Il conviendra ici de tout mettre en œuvre pour garantir une protection durable des eaux souterraines utilisées à des fins d'eau potable.

L'Annexe 2 reporte de manière exhaustive, **à l'intention des autorités communales**, les conflits qui ont été mis en évidence lors de l'analyse des risques conduite entre 2014 et 2016 au niveau du bassin d'alimentation des sources de St-Gingolph.

Chaque conflit est rigoureusement localisé au niveau du territoire de telle manière à permettre une mise en œuvre efficace des mesures de protection utiles. Certains de ces conflits demanderaient à être résolus dans des délais courts (< 2 ans).

Pour chaque cas de conflit, les mesures concernées sont détaillées et un calendrier de mise en œuvre esquissé.

L'Annexe 2, appuyé par les nombreuses données compilées dans le rapport hydrogéologique, peut servir de base à la mise en œuvre d'un concept intégré de gestion et de protection des eaux dans le bassin versant de la Montagne de l'Au.

Tableau 6: Eléments types de conciliation par catégorie de conflits.

CATÉGORIE DE CONFLIT	ÉLÉMENTS DE CONCILIATION	DOCUMENTS ET DÉMARCHES À PRÉVOIR
Habitations existantes	<p>Examen et mise en conformité de l'état existant. Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppressions des risques majeurs. - Pas d'agrandissements de surface et de volumes d'exploitation. - Pas de nouvelles fouilles, excavations ou mouvement de terre. - Optimisation de la gestion des eaux usées (WC, canalisations double paroi). - Réduction des jardins au profit de prairies permanentes. - Substances chimiques représentant un risque pour les eaux souterraines à prohiber. 	<p>Règlement communal spécifique à établir</p> <p>Mise en conformité du PAZ communal</p> <p>Contrôle sur le terrain</p>
Infrastructures d'évacuation et d'épuration des eaux existantes	<p>Examen et mise en conformité de l'état existant. Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle général du réseau et rationalisation. - Contrôle caméra des canalisations, adductions, conduites tous les 5 ans. - Mise en place de systèmes de détection des fuites. - Infiltration des eaux usées obligatoirement en dehors des zones S 	<p>Règlement communal spécifique à établir</p> <p>Contrôle sur le terrain</p>
Voies de communication et lignes ferroviaires	<p>Examen de la situation et inventaire du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'état des routes (catégories : routes en remblai ou au niveau du sol, routes dans des passages inférieurs et des tranchées, chemins agricoles et chemins forestiers). - Gestion du trafic et règles de circulation. - Gestion des eaux de routes, collecteurs. - Condamnation des chemins particulièrement vulnérables non goudronnés. 	<p>Règlement communal spécifique à établir</p> <p>Cahier des charges à l'intention des usagers, validé par l'autorité compétente</p>
Activités agricoles et Alpagnes	<p>Examen et mise en conformité éventuelle de l'état existant. Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'alpage selon mode de gestion durable. - Contrôle des pratiques d'épandage (valeurs maximales, pas d'épandage par tuyaux ni fumure par injection, pas de ruissellement en direction des dépressions). - Gestion du bétail, favorisation du pacage extensif, maintien ciblé de la couverture végétale - Imperméabilisation des places de traite et collecte des eaux usées. - Compostage des résidus de petit lait 	<p>Finalisation du plan agro-pastoral en tenant compte de la vulnérabilité du milieu hydrogéologique (coordination avec Service cantonal de l'agriculture)</p> <p>Contrôle sur le terrain</p>
Entretien des forêts, sécurité publique	<p>Examen des zones sensibles. Inventaire des besoins et des pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Défrichage et coupes rases - Plantations - Dépôts de bois traités - Utilisation de produits pour la conservation du bois - Paravalanches - Réduction des risques géologiques (glissements, chute de pierres) 	<p>Cahier des charges à l'intention des autorités compétentes</p>
Installations de sports et de loisirs	<p>Examen des zones sensibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours permanents pour sports motorisés, pistes VTT - Terrains de camping, terrains pour caravanes - Infrastructures temporaires ou permanentes de grandes manifestations culturelles ou sportives 	<p>Cahier des charges à l'intention des autorités compétentes</p> <p>Contrôle sur le terrain</p>

8 CONTROLE

Le suivi des mesures de protection concrètes doit être scrupuleusement effectué par les autorités communales. Le Tableau 7 dresse l'inventaire des personnes en charge du contrôle de leur application. Il inclut les délais ou les fréquences pour l'application des mesures prévues. Il est valable pour les objets concernés, selon les détails donnés au Chapitre 6.

La surveillance sert à vérifier que les prescriptions sont respectées, mais également à repérer de nouvelles sources possibles d'atteintes aux eaux souterraines. En principe ces mesures doivent être intégrées dans le processus d'autocontrôle mis en place par la commune.

Tableau 7: Suivi des mesures de protection.

Contrôle et suivi des mesures de protection			
Mise en œuvre du suivi	Délai ou fréquence	Application par	Responsable
Mise en place de l'autocontrôle communal du captage	Selon exigence du SCAV	Fontainier :	Commune :
Entretien des captages		Fontainier :	Commune :
Prélèvements pour analyses chimiques et bactériologiques	Bactériologique : 1 fois par mois Hydrocarbures : 2 fois par an	Fontainier :	Commune :
Mise en place des mesures de protection	Cf. Chapitre 6	Employé communal :	Commune :
Surveillance du respect des restrictions	Min. 1 fois / an	Fontainier :	Commune :
Contrôles périodiques par le SCAV	Salon exigences du SCAV	SCAV	SCAV

Bureau d'Études Géologiques SA

Aproz, le 6 octobre 2016

Didier Cardis
Hydrogéol. dipl. UNINE/CHYN



Jean Savary
géol. dipl. UNIL/directeur



Prescriptions - Annexe 1

**DISPOSITIONS DE PRINCIPE RELATIVES AUX ZONES DE PROTECTION DES
EAUX SOUTERRAINES A INCLURE DANS LE REGLEMENT COMMUNAL DES
CONSTRUCTIONS ET DES ZONES (RCCZ)**

Zones, périmètres de protection des eaux souterraines, secteurs de protection des eaux

Ils comprennent les terrains sur lesquels l'occupation du sol et les activités doivent être organisées de manière à ne pas perturber la qualité des eaux utilisées pour l'approvisionnement en eau potable.

Les zones de protection proprement dites se divisent en:

- **Zone S1**

Elle devrait appartenir au propriétaire du captage et être clôturée. Toute activité agricole et toute construction y sont interdites. Seules y sont tolérées les activités et installations nécessaires au captage.

- **Zone S2**

Toute construction et installation sont interdites. Seules les activités agricoles ne présentant aucun risque pour les eaux souterraines y sont autorisées. L'emploi d'engrais de ferme liquide est interdit.

- **Zone S_h**

Toute installation ou activité qui présente une menace pour les eaux souterraines est interdite. Seules les activités agricoles ne présentant aucun risque pour les eaux souterraines y sont autorisées. L'emploi d'engrais de ferme liquide est interdit.

- **Zone S_m**

La construction de bâtiments d'habitation conformes à l'affectation de la zone y est possible moyennant la prise de mesures particulières. Les constructions de type artisanal et industriel dangereuses pour la protection des eaux y sont interdites. La plupart des activités agricoles y sont autorisées.

A l'intérieur des zones de protection des eaux, des périmètres de protection des eaux et des zones provisoires de protection des eaux, il appartient au requérant d'une autorisation de démontrer que son projet est conforme avec les exigences relatives à la protection des captages.

Demeurent réservées la décision d'approbation des plans de zones et de périmètres de protection des eaux souterraines et des prescriptions y relatives fixant les restrictions du droit de propriété ou celles prévues dans la législation fédérale (OEaux et Instructions pratiques pour la protection des eaux souterraines de l'OFEFP 2004). Toutes les constructions, installations et activités à l'intérieur de ces zones doivent respecter d'une manière générale ces prescriptions et cas échéant, obtenir l'autorisation ou la dérogation nécessaire (art. 34 LcEaux).

Tous les projets situés à l'intérieur de ces zones doivent être soumis au Service de la protection de l'environnement pour préavis.

Les secteurs de protection se divisent en:

- **secteur Ao** (eaux de surface alimentant indirectement des captages d'eaux souterraines)
- **secteur Au** (protection générale quantitative et qualitative des eaux souterraines)

Dans un tel secteur, une autorisation cantonale est nécessaire selon l'article 19 LEaux (notamment constructions, transformations, fouilles) et selon l'article 34 LcEaux (installations et activités pouvant mettre en danger les eaux). Une liste des installations et activités qui n'ont pas besoin d'une autorisation est en cours de préparation.

Les zones et périmètres de protection des eaux souterraines ainsi que le secteur Ao de protection des eaux sont reportés à titre indicatif sur les plans d'affectation de zones. Le secteur Au peut être consulté sur le site internet du canton.

Prescriptions - Annexe 2

ÉVALUATION DES CONFLITS EN ZONES DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

Table des matières

1	Généralités	1
2	Données de base et synthèse des conflits.....	2
3	Evaluation des conflits	5
3.1	Bâtiments, exploitations, habitations, installations (BA).....	5
3.2	Canalisation, évacuation des eaux (EE)	10
3.3	Installations et infrastructures à risque (IR)	14
3.4	Voies de communication (VC)	18
3.5	Agriculture et alpages (AG).....	25
3.6	Autres activités (AA)	40
3.7	Processus naturels (NAT).....	46
4	Données manquantes ou incomplètes.....	48

1 GENERALITES

Tel qu'il ressort du rapport hydrogéologique, la nature du sous-sol géologique rend la protection des sources de Clarive et Tine particulièrement délicate. Une gestion coordonnée des activités sur le territoire et une responsabilisation des personnes est dès lors essentielle.

Si les pollutions survenues en 2013 étaient liées très vraisemblablement à des causes naturelles (débordement du lit de la Morge suite à l'accumulation de matériaux en amont au niveau de la ravine de Neteu), plusieurs facteurs anthropiques ne peuvent néanmoins être exclus. Cela s'est observé notamment lors de la pollution aux hydrocarbures survenue en 2015.

Un inventaire des foyers de pollutions connus ou potentiels a dès lors été réalisé conformément aux directives cantonales par type d'activité (Tableau 1).

Tableau 1: Types de conflits, selon SPE 2015

Types de conflits	Description / exemples	Abréviations
Bâtiments, exploitations, habitations, installations	Examen de conformité avec le PAZ communal	BA
Canalisations, évacuation des eaux	Examen de conformité avec le PGEE communal	EE
Installations et infrastructures à risque	Citernes à mazout, installations de stockage, etc	IR
Artisanat et industrie	Non pertinent, car aucune activité de ce type dans le bassin d'alimentation des sources de St-Gingolph	
Voies de communication	Routes, chemins, parkings, stations de service et installations ferroviaires	VC
Agriculture et alpages	Planification agropastorale, infrastructures et activités	AA
Autres activités et infrastructures sur le territoire	Entretien de forêts et cours d'eau, sports de loisirs, protection contre les dangers naturels, décharges	AR
Processus naturels	Processus pouvant altérer la qualité des eaux souterraines	Nat

Le Chapitre 2 indique les sources des données pour l'analyse des conflits et synthétise l'ensemble des conflits avérés et potentiels.

Dans le cas où les données sur des activités existantes à risque sont manquantes, incomplètes ou que ces activités se trouvent hors du bassin d'alimentation, mais proche de celui-ci, elles sont inventoriées comme conflits potentiels.

Le Chapitre 3 présente l'évaluation des conflits, avec leurs localisations et les tableaux d'évaluation conformes aux directives actuelles du SPE.

Le Chapitre 4 résume, en vue des travaux ultérieurs, les données manquantes à ce jour pour finaliser sur une base exhaustive l'analyse des conflits concernant les eaux souterraines dans le bassin d'alimentation des sources de la commune de St-Gingolph.

2 DONNEES DE BASE ET SYNTHESE DES CONFLITS

Le Tableau 2 synthétise l'ensemble des conflits avérés et potentiels identifiés dans le bassin d'alimentation des captages de St-Gingolph. Tous les conflits sont regroupés selon les catégories du Tableau 1 et localisés par territoire communal concerné (St-Gingolph-CH, Vouvry et Novel-Fr). Nous résumons dans ce qui suit les données et sources d'information principales sur la base desquelles l'analyse a pu être conduite et les résultats obtenus.

Pour les zones habitées ou bâtiments (BA), l'analyse des conflits a été effectuée en comparant les zones de protection des eaux souterraines avec les cadastres des constructions des communes et le plan d'aménagement de zones (PAZ) (pour St-Gingolph et Vouvry) ou les informations de la carte topographique et celles des orthophotos (pour Novel). **5 conflits avérés** et **1 conflit potentiel** ont ainsi été répertoriés.

Pour l'évacuation des eaux (EE), les plans de gestion d'évacuation des eaux (PGEE) de St-Gingolph et de Vouvry ont été confrontés aux zones de protection. Pour Novel, ne disposant pas de PGEE, les informations ont été obtenues suite à une discussion avec les autorités communales. En tout, **4 conflits avérés** ont été identifiés.

Concernant les autres installations et infrastructures à risque (IR), dans le bassin d'alimentation étudié, elles concernent principalement les citernes à mazout privées. Pour St-Gingolph et Vouvry, le registre cantonal des citernes du SPE ne mentionnait en l'état aucune citerne dans le bassin hydrogéologique. Les données qui ont pu être récoltées dans le cadre de cette étude ont dès lors été transmises au responsable cantonal des citernes pour mise à jour du registre. Au terme de cette étude, il ne peut être exclu que des citernes à mazout non-déclarées se trouvent dans le hameau de Clarive, à Voyis et à Taney, présentant en soi un risque potentiel de contamination des eaux souterraines si leur entretien n'est pas garanti de manière adéquate. Pour Novel, les autorités françaises ne disposent pas de registre des citernes. Des citernes à mazout peuvent potentiellement se trouver dans les hameaux de La Planche et du Deley. Il y a **2 conflits avérés** et **4 zones de conflits potentiels** par manque de données. Un inventaire systématique demande dès lors à être réalisé.

Pour les voies de communication (VC), l'analyse a été réalisée en comparant les routes et chemins de la carte topographique avec les zones de protection. **9 conflits avérés** ont ainsi pu être identifiés.

Pour l'agriculture (AG), l'analyse des conflits s'est basée sur les données du service cantonal de l'agriculture (SCA), celles de l'ingénieure agronome en charge du plan agropastoral et celles de l'hydrogéologue (observations de terrain). Ces données concernent les zones de pâture, les places de traite et les abreuvoirs. L'analyse des conflits a pris en compte les infrastructures et les activités agro-pastorales. Des discussions avec les agriculteurs ont également permis de compléter les données manquantes. Après une première analyse des conflits, une séance de conciliation a été organisée sur place avec le SCA, le SPE, les agriculteurs, les représentants de la bourgeoisie et l'hydrogéologue afin de trouver des solutions viables. Une analyse détaillée des activités a été réalisée sous la surveillance du SCA en collaboration avec le SPE. Dans ce contexte, les données hydrogéologiques présentées dans ce rapport ont été valorisées en vue d'optimiser tant que ce peut les activités et pratiques liées à l'exploitation des alpages. En fin de compte, **15 conflits avérés** ont été reconnus. Mais comme les données concernant les activités des alpages français (Neuva-Dessous, Neuva-du-Milieu, Neuva Dessus et Trepertuis) sont manquantes et que les infrastructures agricoles se situent proche du bassin d'alimentation, ces alpages ont été inscrits comme conflits potentiels. Des investigations complémentaires seront ici nécessaires.

Pour les autres activités (AA), les données analysées concernent les mesures relatives à la sécurité publique, l'entretien des forêts, les installations de sport et les décharges. Pour la sécurité, les zones de danger sont tirées du plan d'aménagement de zone (PAZ) de St-Gingolph et de Vouvry. Il n'y a pas d'installations de sport dans la zone étudiée. Pour les décharges, le cadastre cantonal disponible au SPE n'indique pas de décharge sur les communes suisses. Par contre les visites de terrain ont mis en évidence des décharges sauvages sur les communes de Vouvry et de Novel. Au total **9 conflits avérés** pour les eaux souterraines ont été relevés.

Enfin, les processus naturels (Nat) regroupent les mécanismes naturels qui peuvent porter préjudice à la qualité des eaux souterraines (p.ex. fortes intempéries, crues, laves torrentielles, ...). **3 conflits avérés** ont été identifiés sur l'ensemble du bassin d'alimentation.

En pondérant ces différents conflits les uns par rapport aux autres et notamment par rapport à leur probabilité d'occurrence et à la gravité de pollutions engendrés, il faut constater que deux foyers majeurs de pollution nécessitent aujourd'hui une attention particulière dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de protection des sources de Clarive et Tine :

- 1) activités agro-pastorales ;
- 2) présence de réservoirs contenant des liquides de nature à polluer les eaux (i.e. citernes à mazout).

Enfin, la réduction de nombreux risques est tributaire de l'application d'une bonne pratique de gestion, mais l'occurrence de certains aléas reste malheureusement peu ou non-maîtrisable (par exemple la faune sauvage, intempéries,...).

Tableau 2 : Synthèse des conflits répertoriés dans le bassin d'alimentation des sources de St-Gingolph.

Type	Numéro Conflit	Statut Conflit	Commune	Site/Alpage	X approx [m]	Y approx [m]	Description du conflit	Zones et/ou Secteur	Risque
Bâtiment	BA1	avéré	St-Gingolph	Clarive	550601	135548	1 bâtiment	S2-Ao	fort
	BA2	avéré	St-Gingolph	Clarive	550470	135441	~20 bâtiments	Sh/Sm-Ao	fort
	BA3	avéré	Vouvry	Tanay	553273	132754	11 bâtiments	Sm-Ao	faible
	BA4	avéré	Novel	Neuteu	548151	133460	6 chalets	Sh-Ao	moyen
	BA5	avéré	Novel	La Planche, Le Deley	548578	135047	~40 bâtiments	Sm	moyen
	BA6	potentiel	Novel	La Planche, Le Deley	548578	135047	Potentiellement conflit avec le PAZ	Sh/Sm-Ao	?
Evacuation des eaux	EE1	avéré	St-Gingolph	Clarive	550536	135594	Canalisations d'eaux usées non-contrôlées	S2	fort
	EE2	avéré	St-Gingolph	Grand Pré	550194	135246	Infiltration autorisée	Sh	faible
	EE3	avéré	Vouvry	Tanay	553323	132814	Canalisations d'eaux usées non-contrôlées	Sh-Ao	moyen
	EE4	avéré	Novel	La Planche, Le Deley	548815	135123	Canalisations d'eaux usées non-contrôlées	Sh/Sm-Ao	fort
Infrastructures à risque	IR1	potentiel	St-Gingolph	Clarive	550472	135406	Potentiellement citerne avec produits pouvant polluer les eaux	Sh/Sm-Ao	?
	IR2	avéré	St-Gingolph	Au de Morge	548900	134621	Citerne à mazout	Sh	fort
	IR3	potentiel	Vouvry	Tanay	553270	132792	Potentiellement citerne avec produits pouvant polluer les eaux	Sm-Ao	?
	IR4	avéré	Vouvry	Montagne de Loz	550442	132700	Citerne à mazout amovible	Au	moyen
	IR5	potentiel	Vouvry	Voyis	552005	134331	Potentiellement citerne avec produits pouvant polluer les eaux	Sh	?
	IR6	potentiel	Novel	La Planche, Le Deley	548485	134996	Potentiellement citerne à avec produits pouvant polluer les eaux	Sm	?
Voies de communication	VC1	avéré	St-Gingolph	Clarive	550592	135561	Route privée en S2	S2	moyen
	VC2	avéré	St-Gingolph	La Tine	549632	135179	Route agricole en S2	S2	moyen
	VC3	avéré	St-Gingolph	Au de Morge	548824	134610	Route agricole traversant 2 fois la Sh-Ao	Sh-Ao	moyen
	VC4	avéré	St-Gingolph	La Tine	549339	135156	Route agricole en Sh	Sh	moyen
	VC5	avéré	St-Gingolph	La Joux	550676	135005	Route forestière en Sh	Sh	moyen
	VC6	avéré	Vouvry	Les Echerches	551816	132709	Route agricole en Sh-Ao	Sh-Ao	faible
	VC7	avéré	Vouvry	Vallon de Tanay	552205	133007	Routes agricole en Sh	Sh	faible
	VC8	avéré	Novel	Les Rasses	547797	134772	Routes agricoles en Sh-Ao	Sh-Ao	moyen
	VC9	avéré	Novel	Les Rasses	547920	134540	Routes agricoles en Sh	Sh	moyen
Agriculture et alpages (infrastructures et activités)	AG01	avéré	St-Gingolph	Au de Morge	548916	134640	Fosse à lisier (100m ³) non-contrôlée depuis 1995 et insuffisante pour la pratique actuelle	Sh	fort
	AG02	avéré	St-Gingolph	Au de Morge	548906	134657	Rejet du petit lait et eaux de lavage dans éboulis	Sh	fort
	AG03	avéré	St-Gingolph	Au de Morge	548825	134690	Place de traite Sh-Ao	Sh-Ao	fort
	AG04	avéré	St-Gingolph	Au de Morge	548372 547756	134775 134745	2 place de traite en Sh	Sh	fort
	AG05	avéré	St-Gingolph	Au de Morge	548848	134749	Zone de pâture en S1	S1	fort
	AG06	avéré	St-Gingolph	Au de Morge	548199	134670	Zones de pâture traversant la Sh-Ao à 5 endroits	Sh-Ao	fort
	AG07	avéré	St-Gingolph	Au de Morge	548710	134579	Zones de pâture en Sh à 6 endroits	Sh	moyen
	AG08	avéré	St-Gingolph	Grand Pré	550157	135155	Zone de pâture en Ao	Sm-Ao	moyen
	AG09	avéré	St-Gingolph	Lovenex	549834	133928	Infrastructure en Sh-Ao	Sh-Ao	moyen
	AG10	avéré	St-Gingolph	Lovenex	550254	133824	Zone de pâture en S1-Ao	S1-Ao	fort
	AG11	avéré	St-Gingolph	Lovenex	549561	134045	Zone de pâture en Sh-Ao	Sh-Ao	moyen
	AG12	avéré	Vouvry	Montagne de Loz, La Combaz et Voyis	551333	133424	Zones de pâture en S1	S1	fort
	AG13	avéré	Vouvry	La Combaz	551627	132721	Zones de pâture en Sh-Ao	Sh-Ao	fort
	AG14	avéré	Vouvry	Montagne de Loz/Voyis	550751 552085	132788 134107	Zones de pâture en Sh	Sh	moyen
	AG15	avéré	Vouvry	Voyis	551995	134337	Infrastructure en Sh	Sh	moyen
	AG16	potentiel	Novel	Neuva-Dessous	547008	135037	Potentiellement conflits avec activités	Hors BA	?
	AG17	potentiel	Novel	Trepertuis	546831	134177	Potentiellement conflits avec activités	Hors BA	?
	AG18	potentiel	Novel	Neuva-Milieu	546415	134945	Potentiellement conflits avec activités	Hors BA	?
	AG19	potentiel	Novel	Neuva-Dessus	545702	134997	Potentiellement conflits avec activités	Hors BA	?
Autres activités	AA1	avéré	St-Gingolph	Zones forestières du bassin d'alimentation			Entretien des forêts et des cours d'eau	S1-S2-Sh-Sm-Ao	fort-faible
	AA2	avéré	St-Gingolph	Clarive	550533	135466	Zone de danger Clarive	Sh-Ao	fort-faible
	AA3	avéré	St-Gingolph	Grand Pré	550150	135161	Zone de danger Grand Pré	Ao	fort-faible
	AA4	avéré	Vouvry	Zones forestières du bassin d'alimentation			Entretien des forêts et des cours d'eau	S1-S2-Sh-Sm-Ao	fort-faible
	AA5	avéré	Vouvry	La Combaz	551419	133334	Décharge sauvage	S1	moyen
	AA6	avéré	Novel	Zones forestières du bassin d'alimentation			Entretien des forêts et des cours d'eau	S1-S2-Sh-Sm-Ao	fort-faible
	AA7	avéré	Novel	Le Revers	549638	135283	Décharge sauvage	Sh-Ao	moyen
	AA8	avéré	Novel	Le Deley	549236	135118	Décharge sauvage	Sh	moyen
	AA9	avéré	Novel	La Planche	547799	134839	Décharge sauvage	Sm	faible
Processus naturels	Nat1	avéré	St-Gingolph Vouvry Novel	Ensemble du bassin d'alimentation			Gibier	S1-S2-Sh-Sm-Ao	moyen
	Nat2	avéré	St-Gingolph Vouvry Novel	Ensemble des cours d'eau, mais particulièrement à 549344/134187			Déviations de cours d'eau	S1-S2-Sh-Sm-Ao	fort
	Nat3	avéré	St-Gingolph Vouvry Novel	Ensemble des cours d'eau, mais particulièrement la Morge			Erosion du lit des cours d'eau	S1-S2-Sh-Sm-Ao	fort

Hors BA: infrastructures hors du bassin d'alimentation des sources de St-Gingolph

3 EVALUATION DES CONFLITS

Dans ce chapitre, une fiche synthétique par conflit est présentée. Cette fiche est réalisée dans le but d’assister au maximum les autorités communales dans leur fonction d’autorité compétente pour la mise en œuvre et la réalisation des mesures de protection destinées à la protection des captages et des eaux souterraines.

3.1 BATIMENTS, EXPLOITATIONS, HABITATIONS, INSTALLATIONS (BA)

3.1.1 ST-GINGOLPH

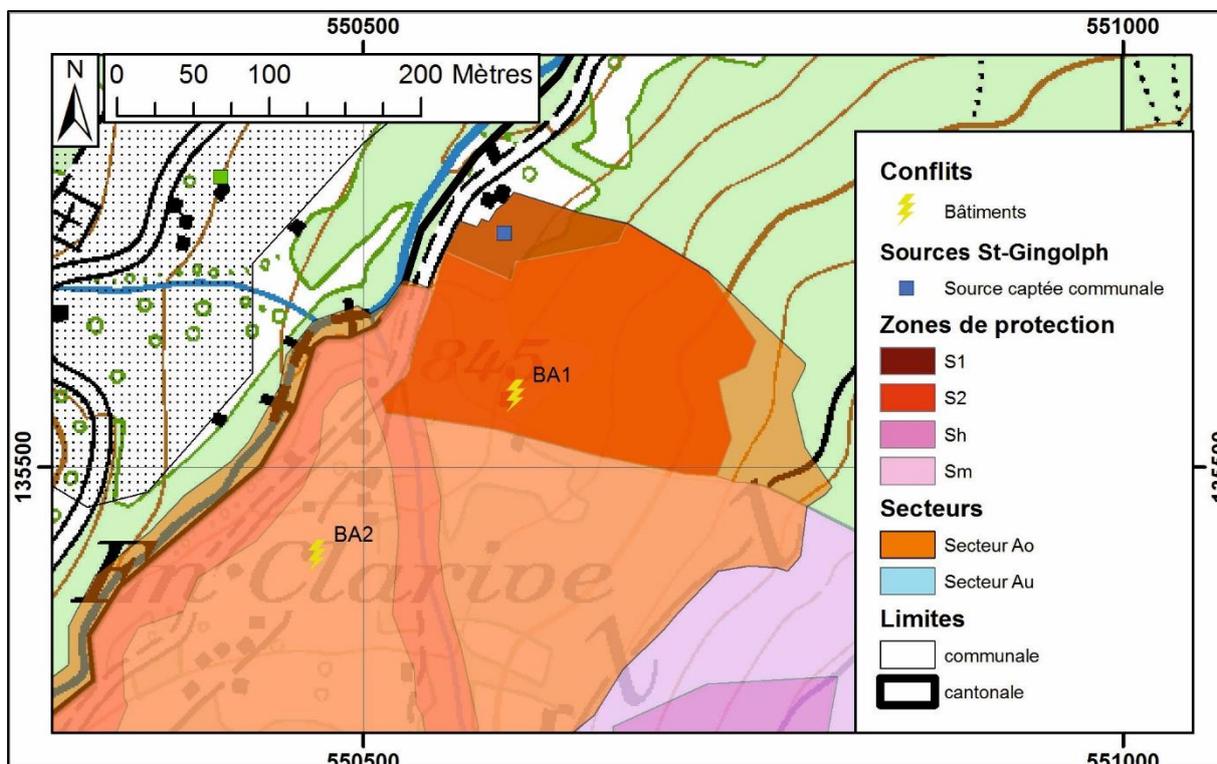


Figure 1: Localisation des conflits "Bâtiments" identifiés sur territoire de la commune de St-Gingolph.

N° de conflit:	BA1	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Bâtiment
Localisation:	coordonnées exactes:		550601	135548	865
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Bâtiment en S2 (parcelle 1578)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input checked="" type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Remise en état prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-interdiction de nouvelle construction B-respect des prescriptions du RCCZ C-à terme, clarification de la situation par la commune (rachat, démolition) D-demande de dérogation cantonale pour construction existante E-stockage et utilisation de produits pouvant polluer les eaux interdits.				
Délai d'exécution	Mesures:	A, B et E	C et D		
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	BA2	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Bâtiment
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		550470	135441	890
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Environ 20 bâtiments en secteur Ao et en zone Sh ou Sm				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Remise en état prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-interdiction de nouvelle construction B-respect des prescriptions du RCCZ C-modification du PAZ (actuellement "zone faible densité") D-stockage et utilisation de produits pouvant polluer les eaux interdits, à l'exception des hydrocarbures pour véhicules et machines d'entretien. De petites quantités d'hydrocarbures (< 100 l) peuvent être utilisées ou stockées, uniquement si elles ne représentent pas un danger pour les eaux (réservoirs et récipients étanches, précautions d'utilisation)				
Délai d'exécution	Mesures:	A, B et D	C		
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.1.2 VOUVRY

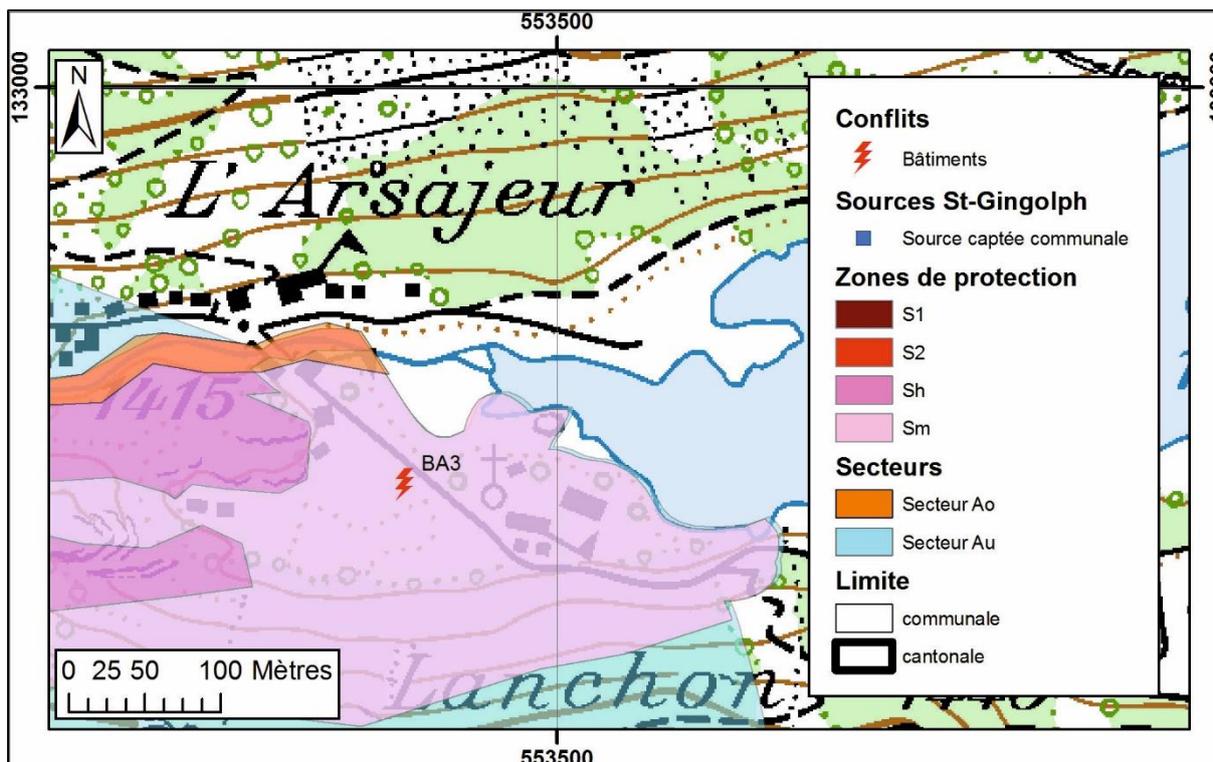


Figure 2: Localisation du conflit "Bâtiment" identifié sur territoire de la commune de Vouvry.

N° de conflit:	BA3	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Bâtiment
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		553273	132754	1415
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	11 bâtiments en zone Sm				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées				
	Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input checked="" type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Remise en état prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-mise à jour du RCCZ existant				
	B-respect des prescriptions du RCCZ				
Délai d'exécution	Mesures:	A et B			
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.1.3 NOVEL

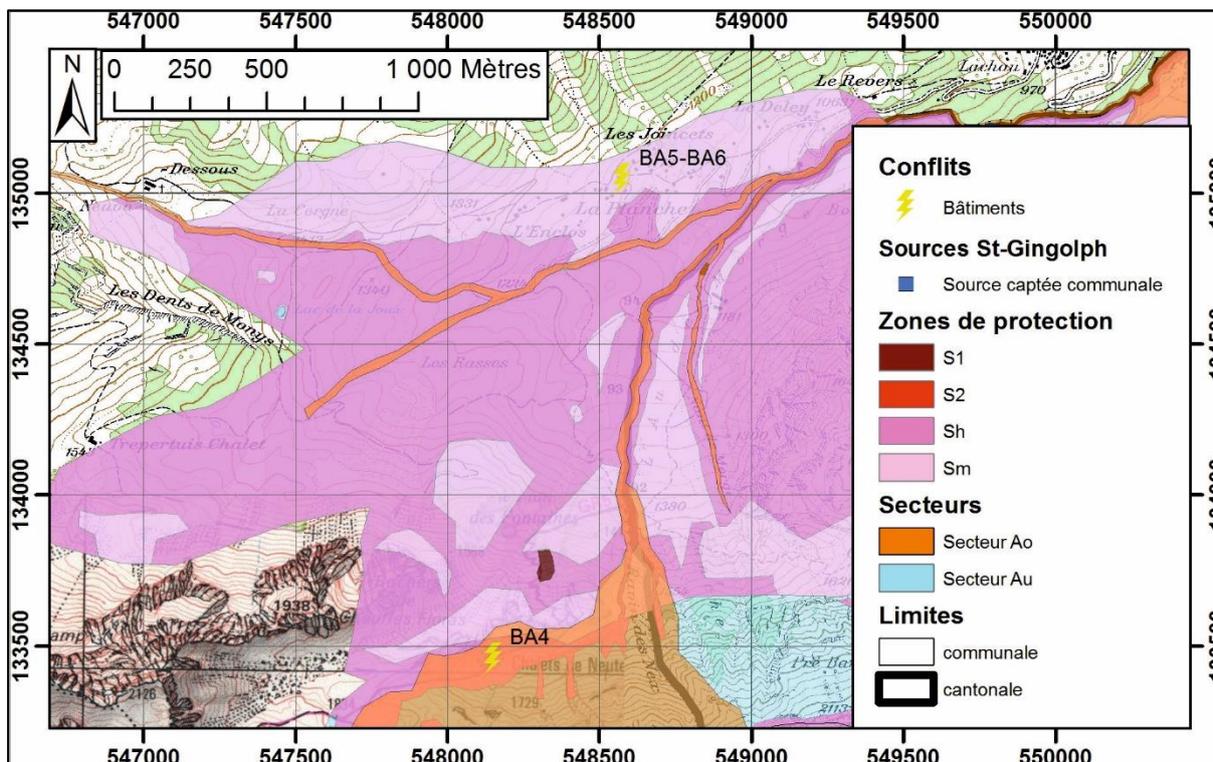


Figure 3: Localisation des conflits "Bâtiments" identifiés sur territoire de la commune de Novel.

N° de conflit:	BA4	Commune:	Novel	Type de conflit:	Bâtiment
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		548151	133460	1715
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	6 châlets en zone Sh-Ao (hameau de Neuteu)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées				
Risque:	Produits pouvant polluer les eaux				
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Remise en état prévue:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu		
Mesures de protection à prévoir:	<input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> assainissement <input type="checkbox"/> démolition <input type="checkbox"/> autre:				
Délai d'exécution	A-évaluation par spécialiste pour définir les mesures correctives à court, moyen et long terme				
Mesures:	B-stockage et utilisation de produits pouvant polluer les eaux interdits, à l'exception des hydrocarbures pour véhicules et machines d'entretien. De petites quantités d'hydrocarbures (< 100 l) peuvent être utilisées ou stockées, uniquement si elles ne représentent pas un danger pour les eaux (réservoirs et récipients étanches, précautions d'utilisation)				
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	BA5	Commune:	Novel	Type de conflit:	Bâtiment
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		548578	135047	1240
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	environ 40 habitations en zone Sm				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Remise en état prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-évaluation par spécialiste pour définir les mesures correctives à court, moyen et long terme				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	BA6	Commune:	Novel	Type de conflit:	Bâtiment
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		548578	135047	1240
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Potentiellement conflit avec le plan d'aménagement de zones pour les hameaux du Deley et de la Planche				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées Produits pouvant polluer les eaux Réduction de la couche protectrice				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Remise en état prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-optention de l'équivalent français du PAZ B-évaluation par spécialiste pour définir les mesures correctives à court, moyen et long terme C-stockage et utilisation de produits pouvant polluer les eaux interdits, à l'exception des hydrocarbures pour véhicules et machines d'entretien. De petites quantités d'hydrocarbures (< 100 l) peuvent être utilisées ou stockées, uniquement si elles ne représentent pas un danger pour les eaux (réservoirs et récipients étanches, précautions d'utilisation)				
Délai d'exécution	Mesures:	C	A-B		
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.2 CANALISATION, EVACUATION DES EAUX (EE)

3.2.1 ST-GINGOLPH

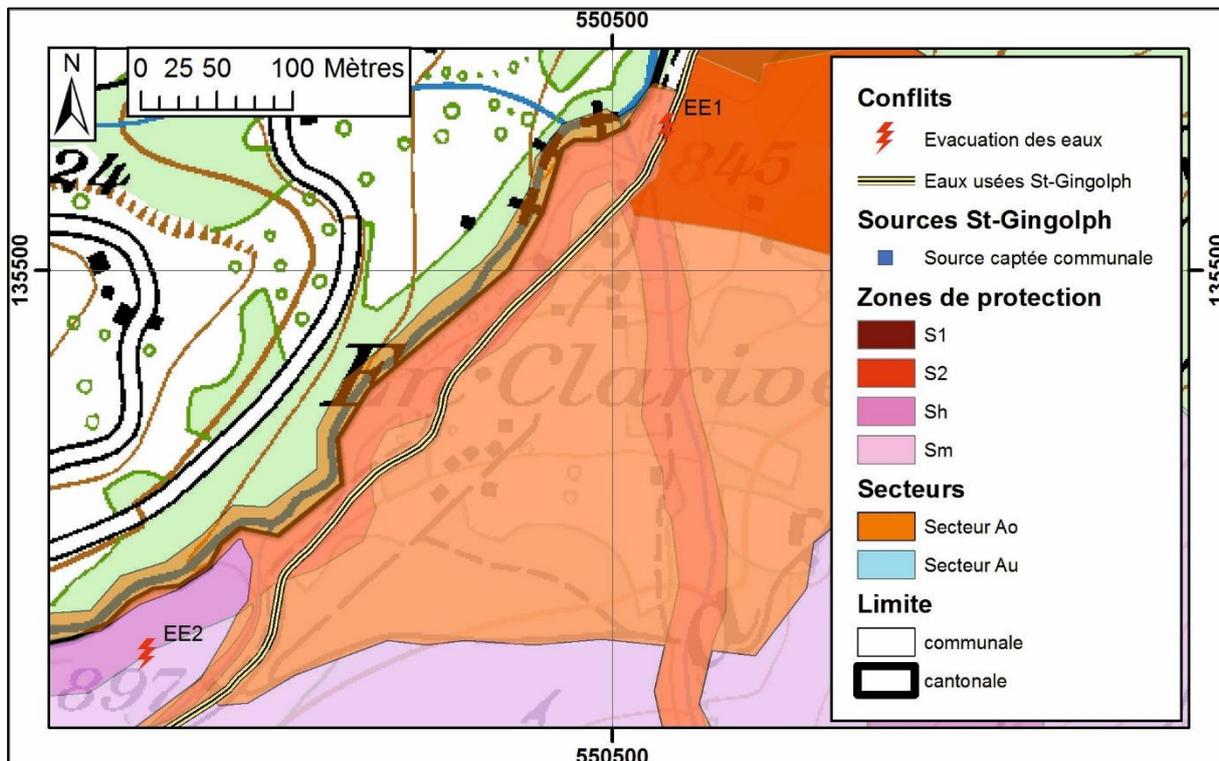


Figure 4: Localisation du conflit "Evacuation des eaux" identifié sur territoire de la commune de St-Gingolph.

N° de conflit:	EE1	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Evacuation Eaux
Localisation:	coordonnées exactes:		550536	135594	845
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Ouvrages et canalisations d'eaux usées non-contrôlées, en bordure de S2, en Sh, en Sm et en Ao				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Type de canalisation:	<input checked="" type="checkbox"/> manteau simple		<input type="checkbox"/> manteau double (ou équivalent)		
Type d'évacuation:	<input type="checkbox"/> infiltration	<input type="checkbox"/> fosse sceptique	<input checked="" type="checkbox"/> raccord réseau	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> remplacement	<input type="checkbox"/> déplacement	<input type="checkbox"/> démantèlement	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-contrôle et remise en état tous les 5 ans, selon norme SIA 190				
Délai d'exécution	Mesures:				
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	EE2	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Evacuation Eaux
Localisation:	coordonnées exactes:		550194	135246	895
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Infiltration autorisée par le PGEE en Sh				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input checked="" type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Type de canalisation:	<input type="checkbox"/> manteau simple		<input type="checkbox"/> manteau double (ou équivalent)		
Type d'évacuation:	<input checked="" type="checkbox"/> infiltration	<input type="checkbox"/> fosse sceptique	<input type="checkbox"/> raccord réseau	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> remplacement	<input type="checkbox"/> déplacement	<input type="checkbox"/> démantèlement	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-interdiction d'infiltration B-modification du PGEE				
Délai d'exécution	Mesures:	A	B		
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.2.2 VOUVRY

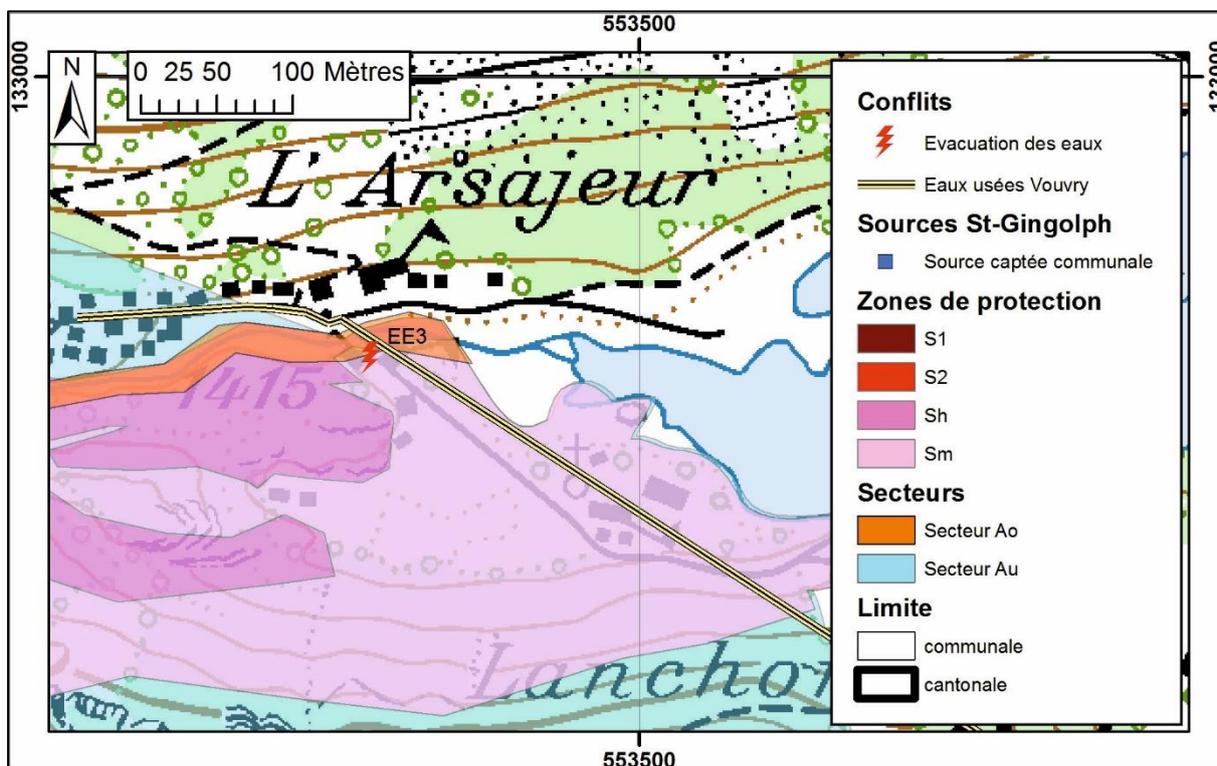


Figure 5: Localisation du conflit "Evacuation des eaux" identifié sur territoire de la commune de Vouvry.

N° de conflit:	EE3	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Evacuation Eaux
Localisation:	coordonnées exactes:		553323	132814	1415
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Ouvrages et canalisations d'eaux usées non-contrôlées en Sh et Sm				
Type de danger pour les eaux	Eaux usées				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Type de canalisation:	<input checked="" type="checkbox"/> manteau simple		<input type="checkbox"/> manteau double (ou équivalent)		
Type d'évacuation:	<input type="checkbox"/> infiltration	<input type="checkbox"/> fosse sceptique	<input checked="" type="checkbox"/> raccord réseau	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> remplacement	<input type="checkbox"/> déplacement	<input type="checkbox"/> démantèlement	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-contrôle et remise en état tous les 5 ans, selon norme SIA 190				
Délai d'exécution	A				
Mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat	<input type="checkbox"/> moyen terme	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	
Mise en œuvre des mesures:	(< 2 ans)	(> 2 ans)			

3.2.3 NOVEL

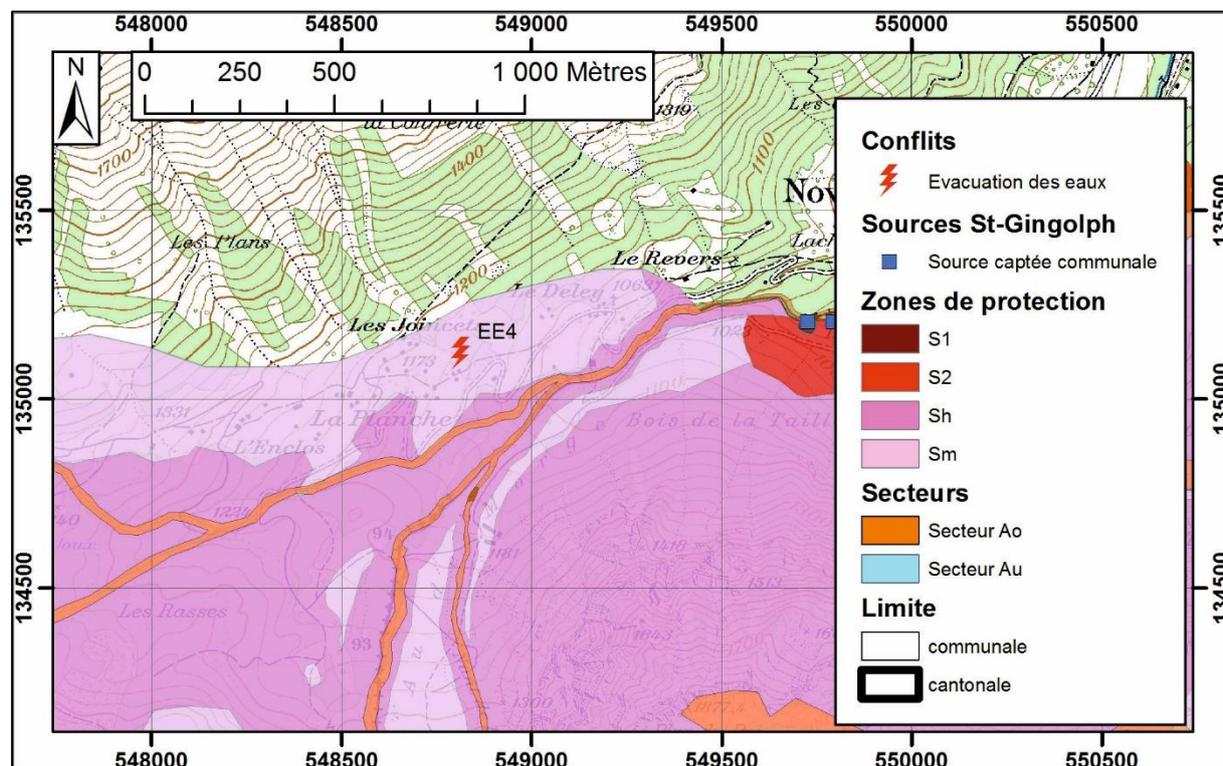


Figure 6: Localisation du conflit "Evacuation des eaux" identifié sur territoire de la commune de Novel.

N° de conflit:	EE4	Commune:	Novel	Type de conflit:	Evacuation Eaux
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		548815	135123	1180
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Ouvrages et canalisations d'eaux usées non-contrôlées en Sh, Sm et Ao				
Type de danger pour les eaux	Eaux usées				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Type de canalisation:	<input type="checkbox"/> manteau simple		<input type="checkbox"/> manteau double (ou équivalent)		
Type d'évacuation:	<input type="checkbox"/> infiltration	<input type="checkbox"/> fosse sceptique	<input checked="" type="checkbox"/> raccord réseau	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> remplacement	<input type="checkbox"/> déplacement	<input type="checkbox"/> démantèlement	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-contrôle et remise en état tous les 5 ans, selon norme SIA 190 ou équivalent selon noirmes françaises				
Délai d'exécution	A				
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.3 INSTALLATIONS ET INFRASTRUCTURES A RISQUE (IR)

3.3.1 ST-GINGOLPH

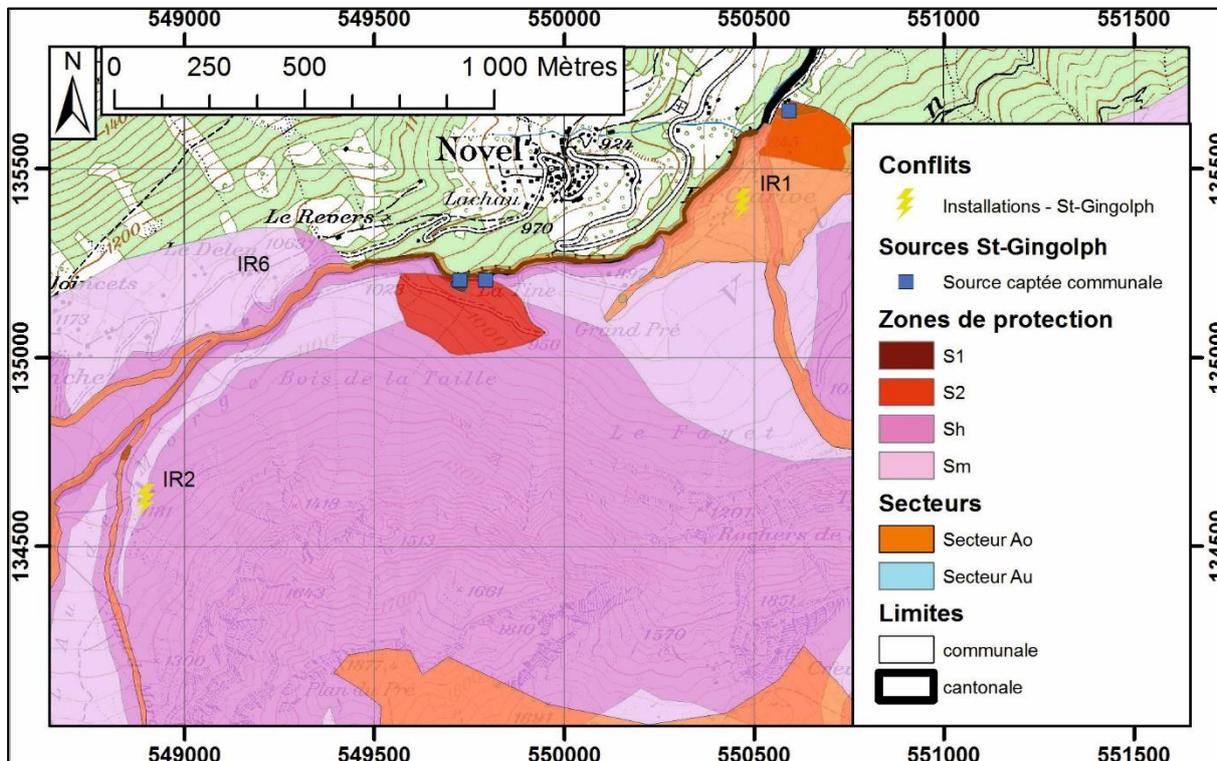


Figure 7: Localisation des conflits "Infrastructures à risque" identifiés sur territoire de la commune de St-Gingolph.

N° de conflit:	IR1	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Installations
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		550472	135406	850
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Potentielle présence de citernes avec produits pouvant polluer les eaux (Clarive)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification		<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:
Mesures de protection à prévoir:	A-Mise à jour du registre cantonal des citernes B-Surveillance de la concentration en hydrocarbures aux capatages de St-Gingolph (2 fois par an)				
Délai d'exécution	Mesures:	A		B	
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre:	2 fois par an	<input type="checkbox"/> pas communiqué

N° de conflit:	IR2	Commune:	St-Gingolph		Type de conflit:	Installations
Localisation:	coordonnées exactes:		548900	134621	1180	
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao	
Nature du conflit:	Citerne à mazout 1500 l (Au de Morge)					
Type de danger pour les eaux	Hydrocarbures					
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu		
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu		
Mise en conformité prévue:			<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input checked="" type="checkbox"/> autre:		
Mesures de protection à prévoir:	A-Contrôle et mise en conformité immédiate en cas de défauts constatés B-Contrôle tous les 5 ans C-Pas de stockage de mazout durant l'hiver, vidange en fin de saison D-Surveillance de la concentration en hydrocarbures aux captages de St-Gingolph (2 fois par an)					
Délai d'exécution	Mesures:	A-C	B	D		
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre: 2 fois par an	<input type="checkbox"/> pas communiqué		

3.3.2 VOUVRY

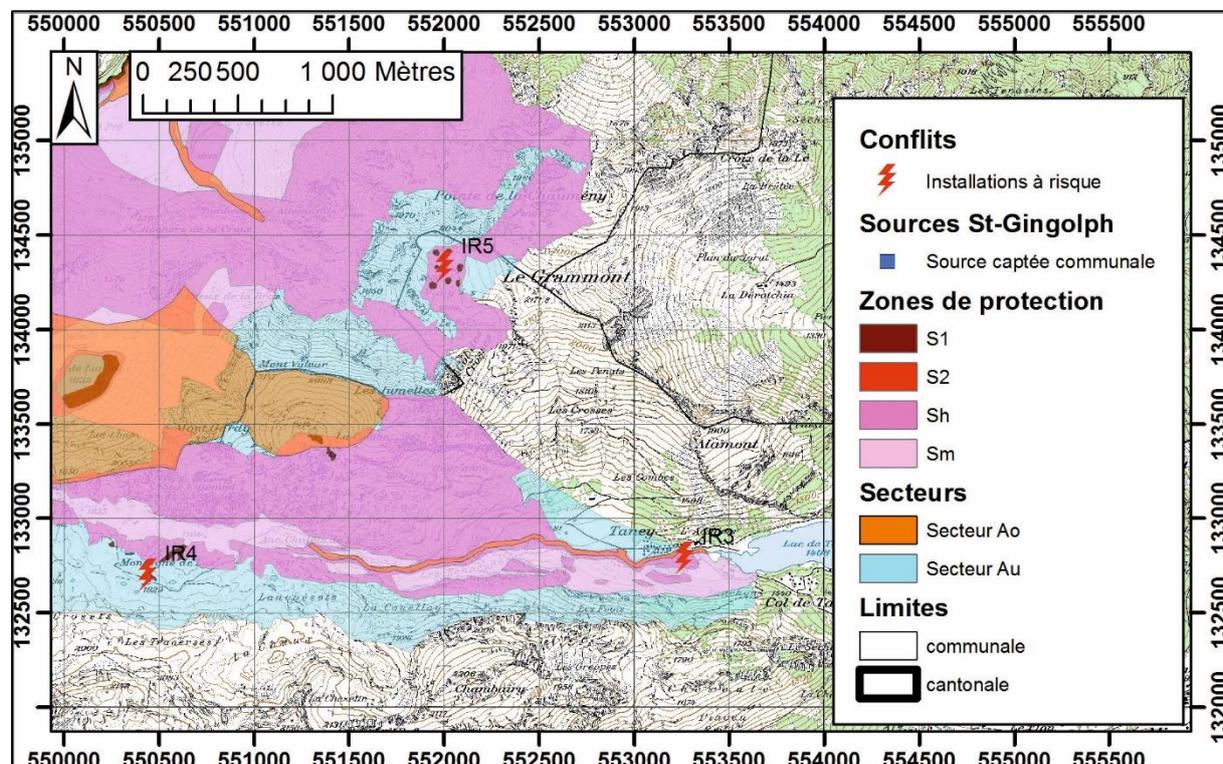


Figure 8: Localisation des conflits "Infrastructures à risque" identifiés sur territoire de la commune de Vouvry.

N° de conflit:	IR3	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Installations
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		553270	132792	1415
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Potentielle présence de citernes avec produits pouvant polluer les eaux (Tanay)				
Type de danger pour les eaux	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-Mise à jour du registre cantonal des citernes B-Surveillance de la concentration en hydrocarbures aux capatages de St-Gingolph (2 fois par an)				
Délai d'exécution	Mesures:	A		B	
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre: 2 fois par an	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	IR4	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Installations
Localisation:	coordonnées exactes:		550442	132700	1830
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Au
Nature du conflit:	Citerne à mazout sur remorque ~1000 l (Au de Tanay)				
Type de danger pour les eaux	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input checked="" type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-Contrôle et remise en état tous les 5 ans B-Surveillance de la concentration en hydrocarbures aux capatages de St-Gingolph (2 fois par an)				
Délai d'exécution	Mesures:	A		B	
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre: 2 fois par an	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	IR5	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Installations
Localisation:	coordonnées exactes:		552005	134331	2000
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Potentielle présence de citernes avec produits pouvant polluer les eaux (Voyis)				
Type de danger pour les eaux	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-Mise à jour du registre cantonal des citernes B-Surveillance de la concentration en hydrocarbures aux capatages de St-Gingolph (2 fois par an)				
Délai d'exécution	Mesures:	A		B	
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre: 2 fois par an	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.3.3 NOVEL

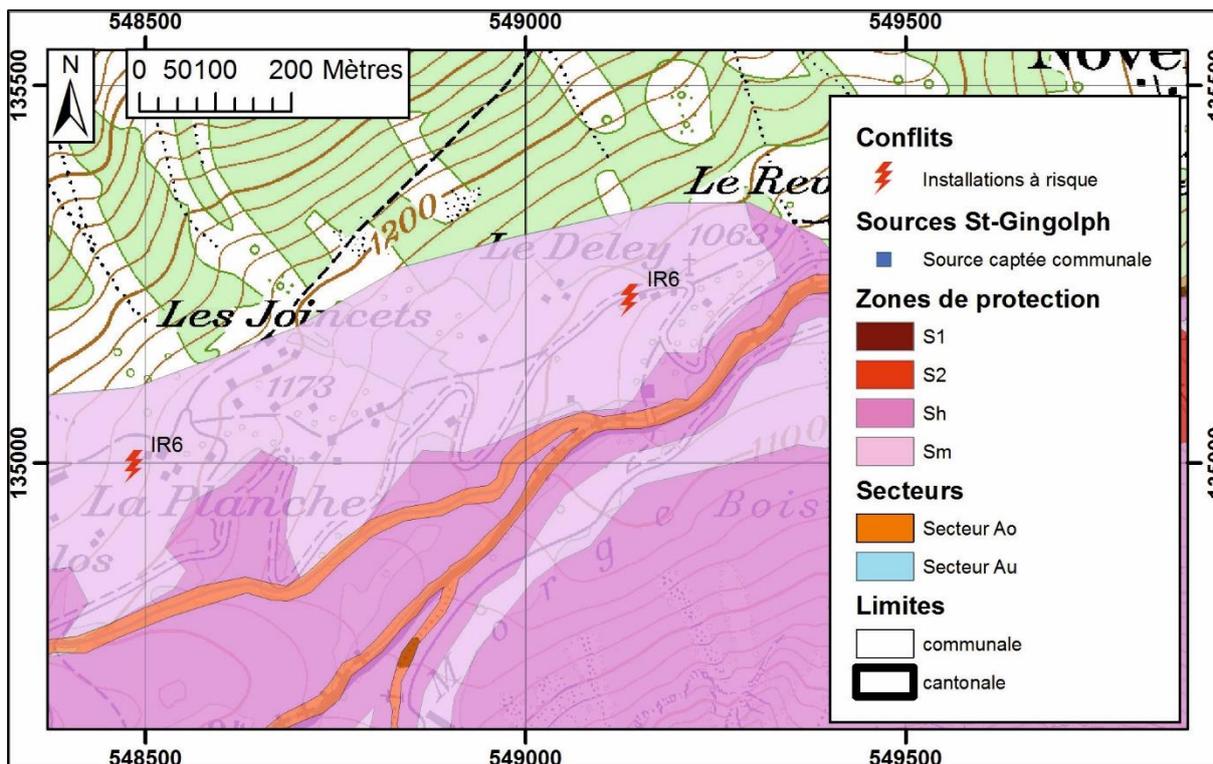


Figure 9: Localisation des conflits "Infrastructures à risque" identifiés sur territoire de la commune de Novel.

N° de conflit:	IR6	Commune:	Novel	Type de conflit:	Installations
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		548485	134996	1180
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Potentielle présence de citernes avec produits pouvant polluer les eaux (La planche, Le Deley)				
Type de danger pour les eaux	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> assainissement	<input type="checkbox"/> démolition	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-Inventorisation des citernes à mazout en service B-Surveillance de la concentration en hydrocarbures aux captages de St-Gingolph (2 fois par an)				
Délai d'exécution	Mesures:	A		B	
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre:	2 fois par an	
				<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.4 VOIES DE COMMUNICATION (VC)

3.4.1 ST-GINGOLPH

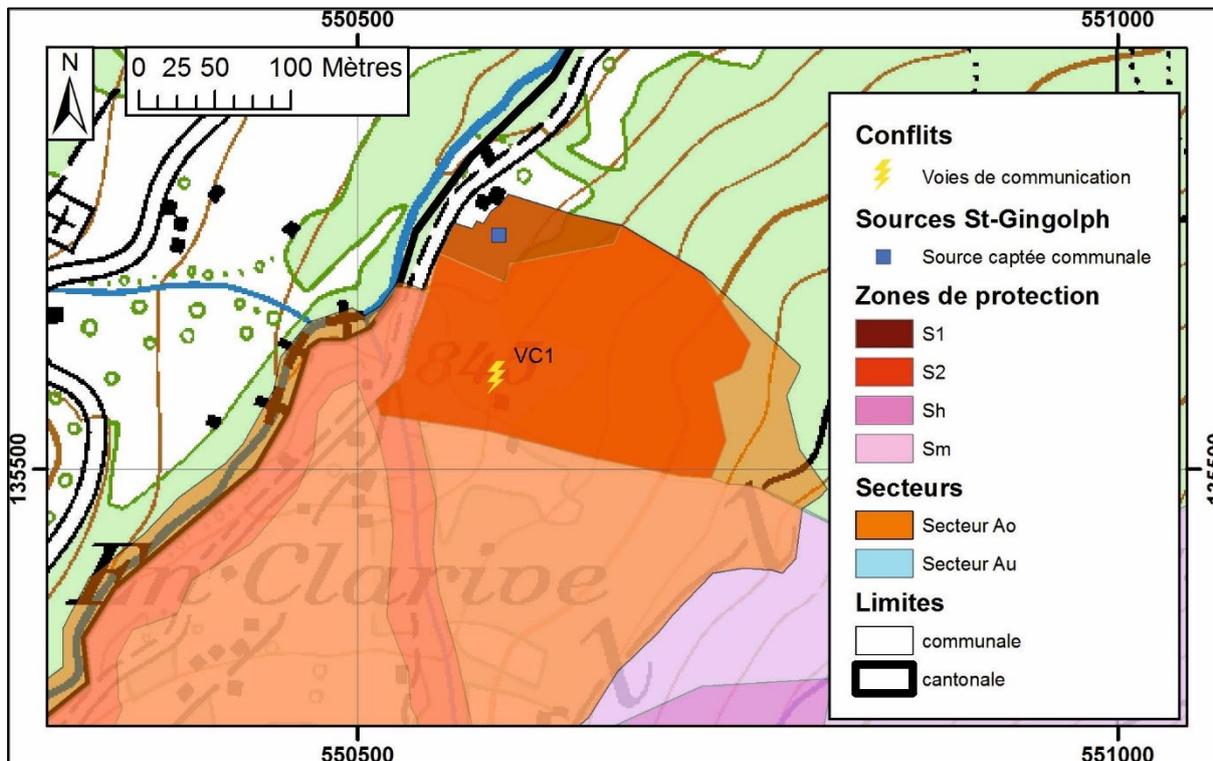


Figure 10: Localisation des conflits "Voies de communication" identifiés sur territoire de la commune de St-Gingolph (Clarive)

N° de conflit:	VC1	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Routes
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		550592	135561	845
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input checked="" type="checkbox"/> chemin	<input type="checkbox"/> route en terre	<input type="checkbox"/> route secondaire	<input type="checkbox"/> route cantonale	<input type="checkbox"/> parking
	<input type="checkbox"/> station service	<input type="checkbox"/> chemin de fer	<input type="checkbox"/> gare	<input type="checkbox"/> hangar/dépôt Sm	<input type="checkbox"/> Autre
Nature du conflit:	Route goudronnée, privée en S2 (Clarive)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation de passage B-mise en place signalétique "Protection des eaux"				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

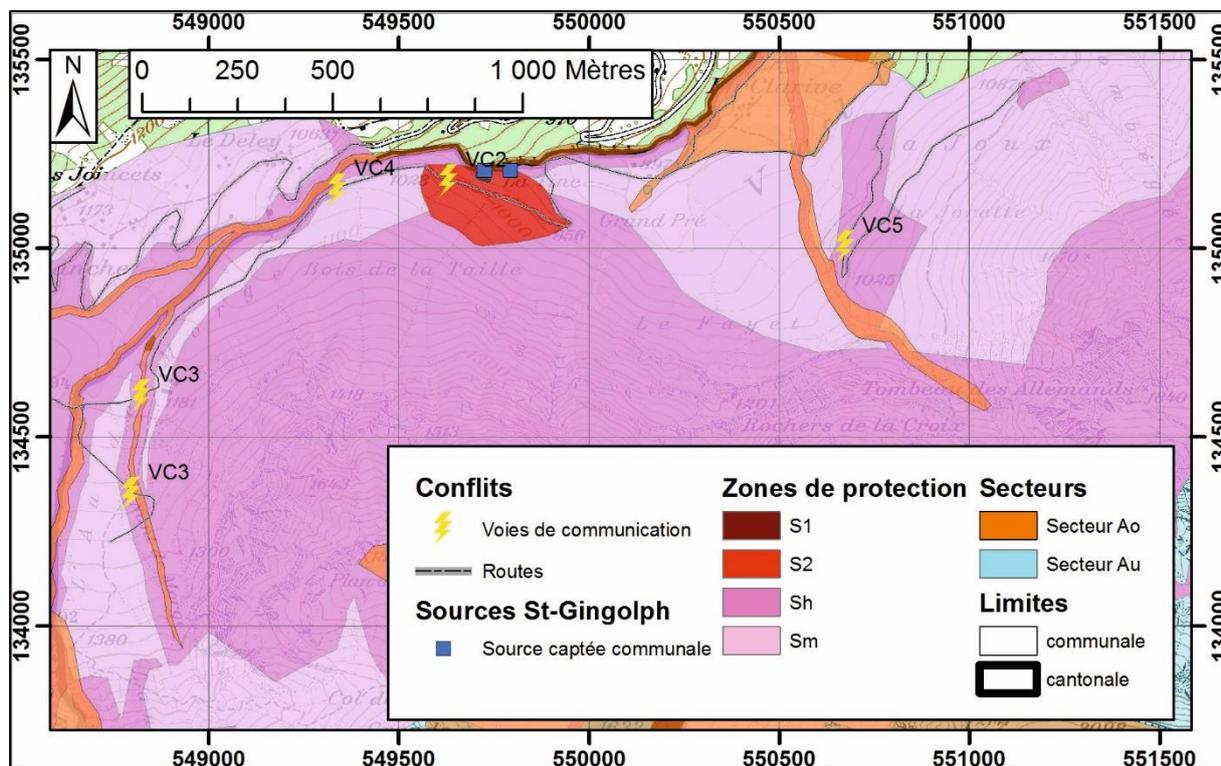


Figure 11: Localisation des conflits "Voies de communication" identifiés sur territoire de la commune de St-Gingolph (Au de Morge et La Joux)

N° de conflit:	VC2	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Routes
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		549632	135179	1000
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> chemin	<input type="checkbox"/> route en terre	<input checked="" type="checkbox"/> route secondaire	<input type="checkbox"/> route cantonale	<input type="checkbox"/> parking
	<input type="checkbox"/> station service	<input type="checkbox"/> chemin de fer	<input type="checkbox"/> gare	<input type="checkbox"/> hangar/dépôt Sm	<input type="checkbox"/> Autre
Nature du conflit:	Route goudronnée, privée en S2 (Au de morge)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification		<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation de passage B-mise en place signalétique "Protection des eaux"				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	VC3	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Routes
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		548824	134610	1180
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> chemin	<input checked="" type="checkbox"/> route en terre	<input type="checkbox"/> route secondaire	<input type="checkbox"/> route cantonale	<input type="checkbox"/> parking
	<input type="checkbox"/> station service	<input type="checkbox"/> chemin de fer	<input type="checkbox"/> gare	<input type="checkbox"/> hangar/dépôt Sm	<input type="checkbox"/> Autre
Nature du conflit:	Route agricole en terre en Sh et Ao				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation de passage B-mise en place signalétique "Protection des eaux"				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	VC4	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Routes
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		549339	135156	1020
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> chemin	<input type="checkbox"/> route en terre	<input checked="" type="checkbox"/> route secondaire	<input type="checkbox"/> route cantonale	<input type="checkbox"/> parking
	<input type="checkbox"/> station service	<input type="checkbox"/> chemin de fer	<input type="checkbox"/> gare	<input type="checkbox"/> hangar/dépôt Sm	<input type="checkbox"/> Autre
Nature du conflit:	Route agricole goudronnée en Sh				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation de passage B-mise en place signalétique "Protection des eaux"				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	VC5	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Routes
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		550676	135005	1020
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> chemin	<input checked="" type="checkbox"/> route en terre	<input type="checkbox"/> route secondaire	<input type="checkbox"/> route cantonale	<input type="checkbox"/> parking
	<input type="checkbox"/> station service	<input type="checkbox"/> chemin de fer	<input type="checkbox"/> gare	<input type="checkbox"/> hangar/dépôt Sm	<input type="checkbox"/> Autre
Nature du conflit:	Route forestière en terre en Sh (La Joux)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation de passage B-mise en place signalétique "Protection des eaux"				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat	<input type="checkbox"/> moyen terme	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	
		(< 2 ans)	(> 2 ans)		

3.4.2 VOUVRY

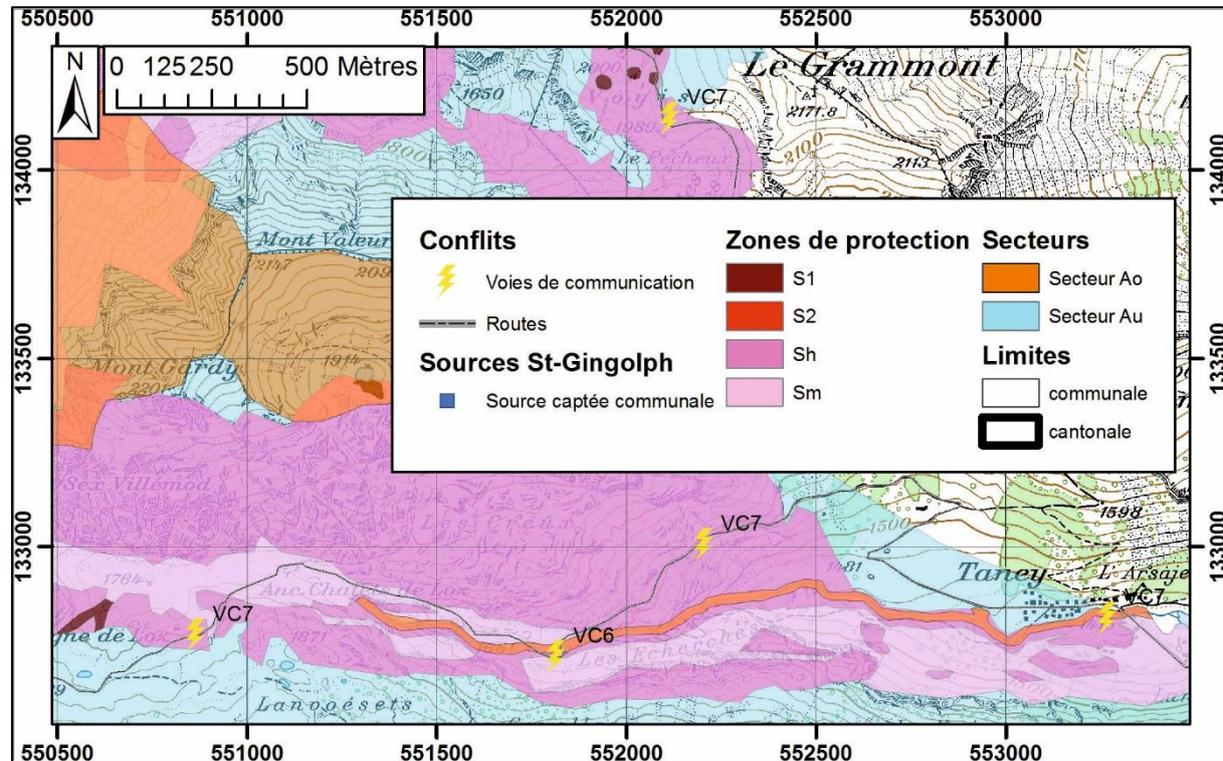


Figure 12: Localisation des conflits "Voies de communication" identifiés sur territoire de la commune de Vouvry.

N° de conflit:	VC6	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Routes
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		551816	132709	1660
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> chemin	<input type="checkbox"/> route en terre	<input checked="" type="checkbox"/> route secondaire	<input type="checkbox"/> route cantonale	<input type="checkbox"/> parking
	<input type="checkbox"/> station service	<input type="checkbox"/> chemin de fer	<input type="checkbox"/> gare	<input type="checkbox"/> hangar/dépôt Sm	<input type="checkbox"/> Autre
Nature du conflit:	Route agricole goudronnée en Sh-Ao				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input checked="" type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-respect du règlement communal (autorisation de circuler nécessaire actuellement) B-mise en place signalétique "Protection des eaux"				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	VC7	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Routes
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		552205	133007	1500
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> chemin	<input checked="" type="checkbox"/> route en terre	<input type="checkbox"/> route secondaire	<input type="checkbox"/> route cantonale	<input type="checkbox"/> parking
	<input type="checkbox"/> station service	<input type="checkbox"/> chemin de fer	<input type="checkbox"/> gare	<input type="checkbox"/> hangar/dépôt Sm	<input type="checkbox"/> Autre
Nature du conflit:	Route agricole en terre en Sh				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input checked="" type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-respect du règlement communal (autorisation de circuler nécessaire actuellement) B-mise en place signalétique "Protection des eaux"				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.4.3 NOVEL

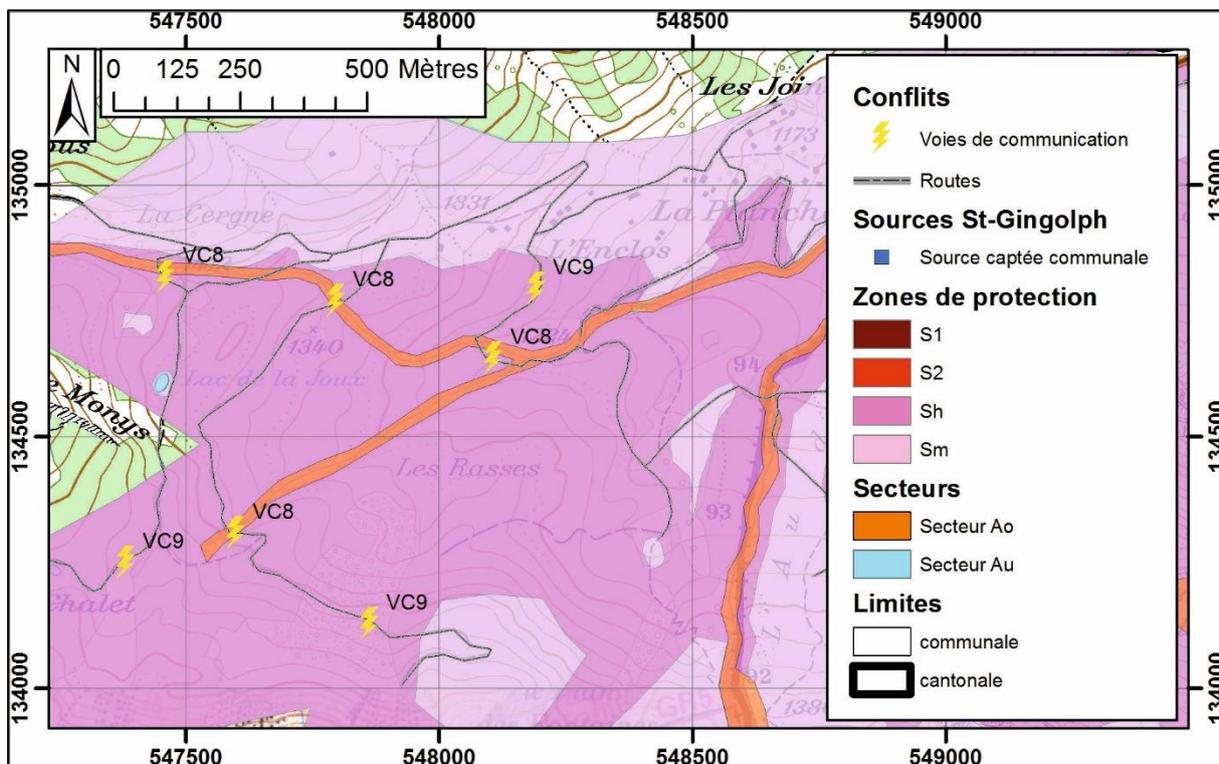


Figure 13: Localisation des conflits "Voies de communication" identifiés sur territoire de la commune de Novel.

N° de conflit:	VC8	Commune:	Novel	Type de conflit:	Routes
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		547797	134772	1340
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> chemin	<input checked="" type="checkbox"/> route en terre	<input type="checkbox"/> route secondaire	<input type="checkbox"/> route cantonale	<input type="checkbox"/> parking
	<input type="checkbox"/> station service	<input type="checkbox"/> chemin de fer	<input type="checkbox"/> gare	<input type="checkbox"/> hangar/dépôt Sm	<input type="checkbox"/> Autre
Nature du conflit:	Routes agricoles en terre en Sh-Ao				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation de passage B-mise en place signalétique "Protection des eaux"				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	VC9	Commune:	Novel	Type de conflit:	Routes
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		547920	134540	1340
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> chemin	<input checked="" type="checkbox"/> route en terre	<input checked="" type="checkbox"/> route secondaire	<input type="checkbox"/> route cantonale	<input type="checkbox"/> parking
	<input type="checkbox"/> station service	<input type="checkbox"/> chemin de fer	<input type="checkbox"/> gare	<input type="checkbox"/> hangar/dépôt Sm	<input type="checkbox"/> Autre
Nature du conflit:	Routes agricoles goudronnées et en terre en Sh				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Hydrocarbures				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation de passage B-mise en place signalétique "Protection des eaux"				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.5 AGRICULTURE ET ALPAGES (AG)

3.5.1 ST-GINGOLPH (GRAND-PRE, AU DE MORGE ET LOVENEX)

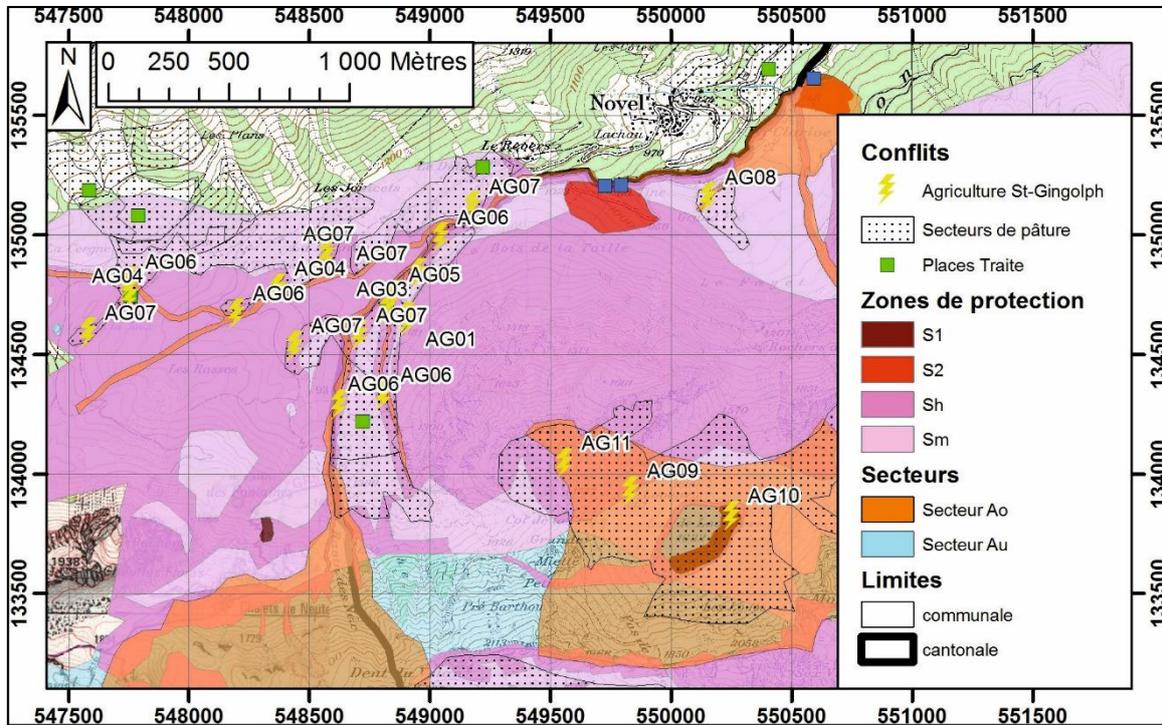


Figure 14: Localisation générale des conflits "Agriculture" concernant les alpages de l'Au de Morge et de Lovenex.

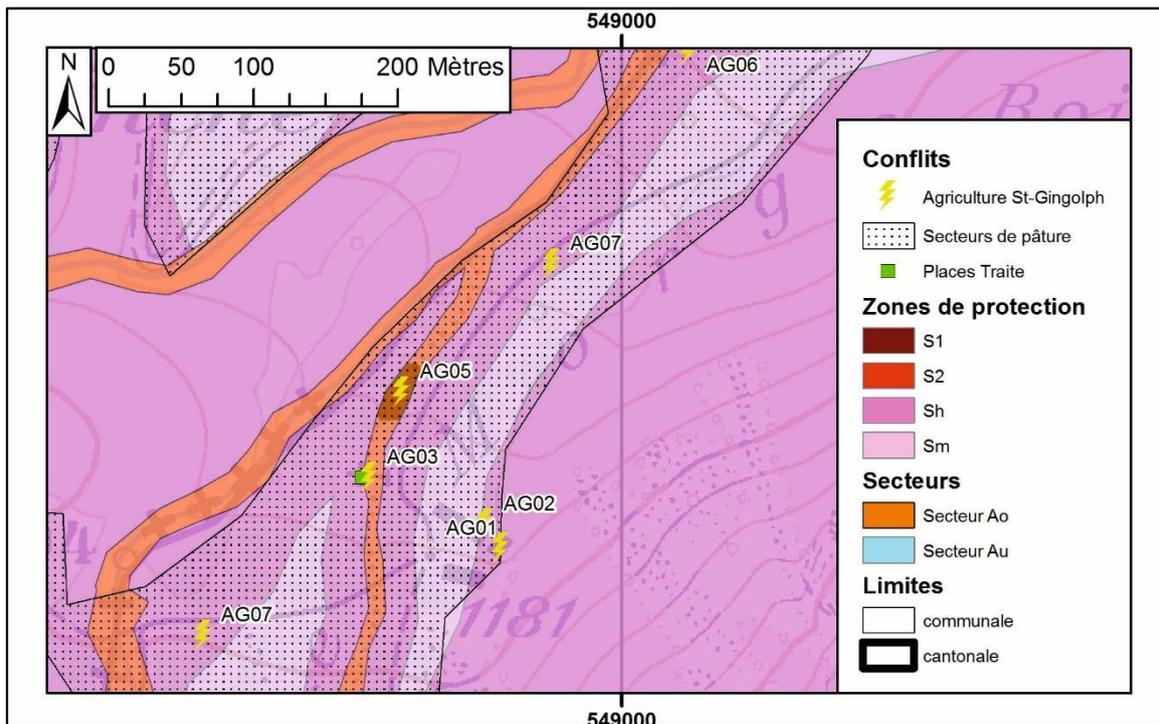


Figure 15: Localisation des conflits "Agriculture" proche de l'alpage de l'Au de Morge.

N° de conflit:	AG01	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	coordonnées exactes:		548916	134640	1180
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input checked="" type="checkbox"/> infrastructures		<input type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Fosse à lisier (~100 m³) non contrôlée depuis 1995 et insuffisante pour la pratique actuelle				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées Matière fécales				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input checked="" type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input checked="" type="checkbox"/> modification	<input checked="" type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-contrôle et remise en état rapide (test d'étanchéité prévu en automne 2016) B-contrôle tous les 5 ans C-interdiction de rejet de petit lait dans la fosse				
Délai d'exécution	Mesures:	A-C		B	
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)		<input checked="" type="checkbox"/> autre: tous les 5 ans	<input type="checkbox"/> pas communiqué

N° de conflit:	AG02	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	coordonnées exactes:		548906	134657	1170
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures		<input checked="" type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Rejet du petit lait et eaux de lavage dans éboulis filtrant en Sh				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées Matière fécales				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input checked="" type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input checked="" type="checkbox"/> améliorations	<input checked="" type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-évacuation des pollutions existantes B-interdiction de rejet de petit lait et eaux de lavage en aval de l'exploitation C-amélioration de la place pour récolter toutes les eaux de lavage, mise en place d'un muret D-études complémentaires pour valorisation du petit lait (méthanisation, neutralisation puis épandage, etc)				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B-C	D		
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)		<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué

N° de conflit:	AG03	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	coordonnées exactes:		548825	134690	1175
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input checked="" type="checkbox"/> infrastructures		<input type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Place de traite en Sh-Ao, juste à l'amont de la S1				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matière fécales				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input checked="" type="checkbox"/> modification	<input checked="" type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-déplacement de la place de traite d'une dizaine de mètres vers l'Ouest B-étanchéification de la place de traite et récolte du lisier				
Délai d'exécution Mesures: Mise en œuvre des mesures:	A-B				
	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

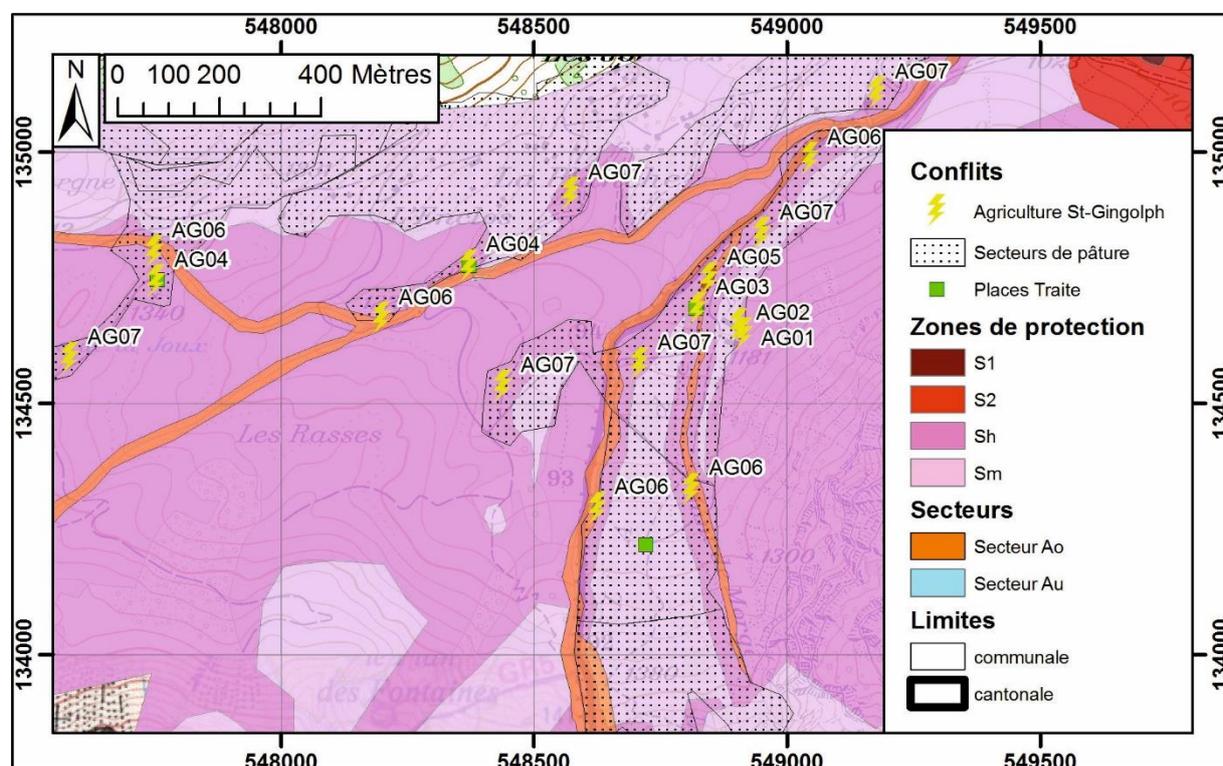


Figure 16: Localisation des conflits "Agriculture" concernant les pâturages de l'Au de Morge.

N° de conflit:	AG04	Bourgeoisie:	St-Gingolph	Type de conflit:		Agriculture
Localisation 1:	coordonnées exactes:		548372	134775	1200	
Localisation 2:	coordonnées exactes:		547756	134745	1340	
Situation:	<input type="checkbox"/> S1		<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input checked="" type="checkbox"/> infrastructures		<input type="checkbox"/> activités			
Nature du conflit:	2 places de traite en Sh					
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matière fécales					
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort		<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable		<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu		
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification		<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-étanchéification des places de traite et récolte du lisier					
Délai d'exécution	Mesures:		A			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)		<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AG05	Bourgeoisie:	St-Gingolph	Type de conflit:		Agriculture
Localisation:	coordonnées exactes:		548848	134749	1175	
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1		<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures		<input checked="" type="checkbox"/> activités			
Nature du conflit:	Zone de pâture en S1					
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matière fécales					
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort		<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable		<input type="checkbox"/> à adapter	<input checked="" type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> inconnu		
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification		<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input checked="" type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-clôture de la S1					
Délai d'exécution	Mesures:		A			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)		<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AG06	Bourgeoisie:	St-Gingolph	Type de conflit:	Agriculture
Localisation 1:	coordonnées centrales de la zone:	547751	134803	1350	
Localisation 2:	coordonnées centrales de la zone:	548199	134670	1200	
Localisation 3:	coordonnées centrales de la zone:	549047	134988	1100	
Localisation 4:	coordonnées centrales de la zone:	548626	134292	1260	
Localisation 5:	coordonnées centrales de la zone:	548812	134330	1260	
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures		<input checked="" type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Zones de pâture en Sh-Ao (5 endroits)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input checked="" type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-interdiction d'accès au cours d'eau pour le bétail, par gestion des parcs si besoin pose de clôture, mise en place de ponts pour les traversées de cours d'eau B-lors d'évènements pluvieux (mise en eau des ravines), interdiction d'accès aux ravines pour le bétail par gestion des parcs, si besoin pose de clôtures				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AG07	Bourgeoisie:	St-Gingolph	Type de conflit:	Agriculture
Localisation 1:	coordonnées centrales de la zone:	547584	134590	1360	
Localisation 2:	coordonnées centrales de la zone:	548440	134535	1225	
Localisation 3:	coordonnées centrales de la zone:	548574	134919	1190	
Localisation 4:	coordonnées centrales de la zone:	548710	134579	1200	
Localisation 5:	coordonnées centrales de la zone:	549179	135119	1070	
Localisation 6:	coordonnées centrales de la zone:	548952	134838	1130	
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures		<input checked="" type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Zones de pâture en Sh (6 endroits)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input checked="" type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation temporelle et en charge de bétail (respect du plan agropastoral)				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

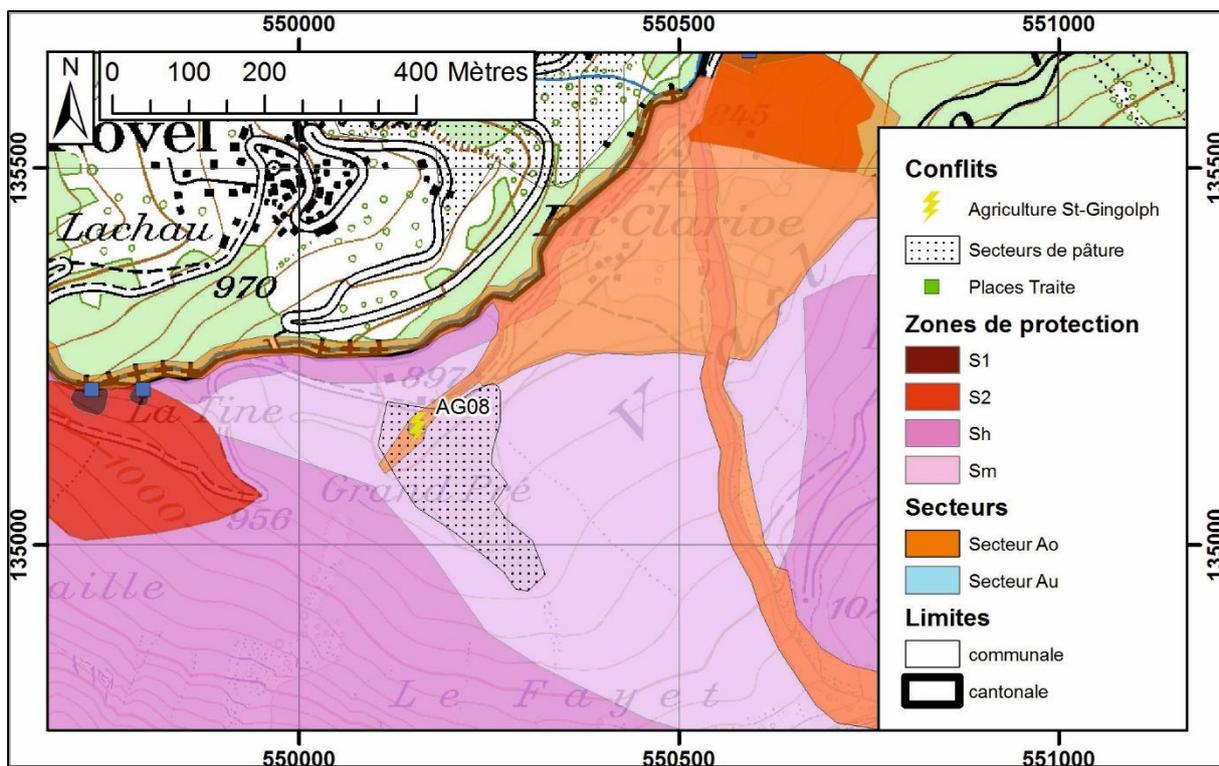


Figure 17: Localisation du conflit "Agriculture" concernant les pâturages de Grand-Pré.

N° de conflit:	AG08	Bourgeoisie:	St-Gingolph	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		550157	135155	900
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures		<input checked="" type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Zone de pâture en Ao				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input checked="" type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-interdiction d'accès au plan d'eau pour le bétail, clôture de la zone humide B-limitation temporelle et en charge de bétail (respect du plan agropastoral)				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

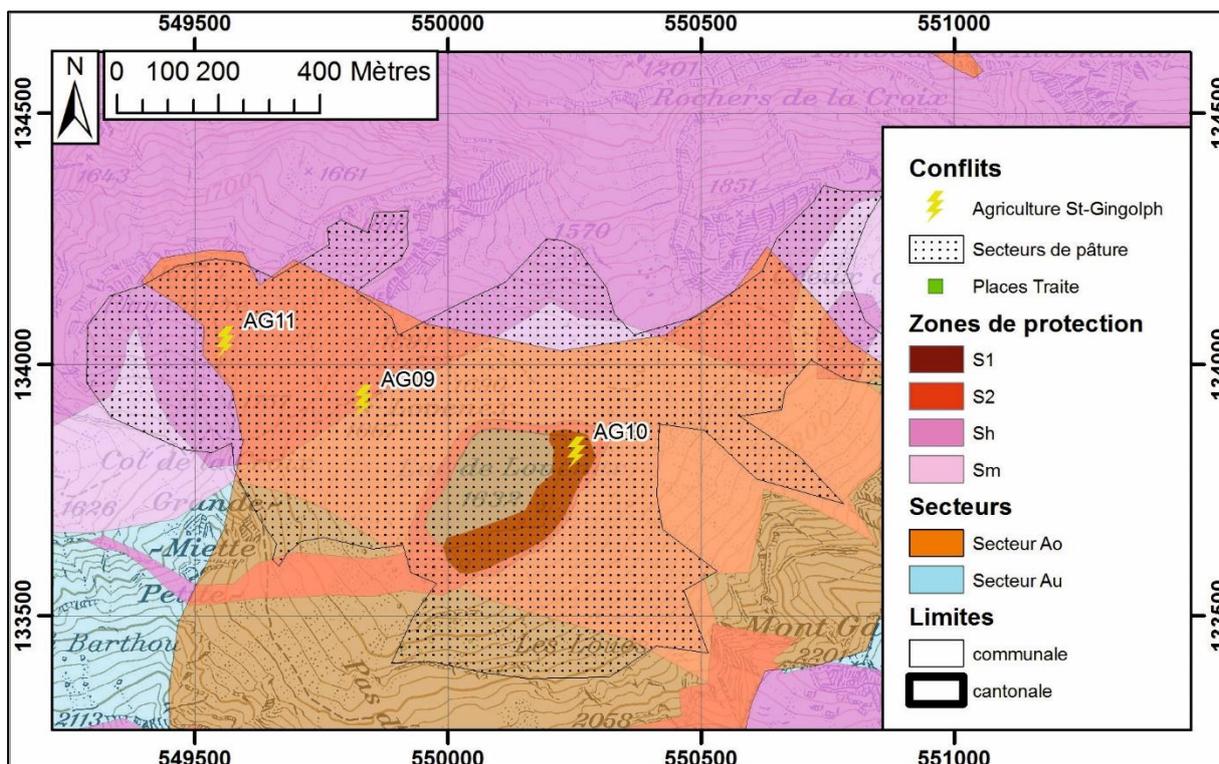


Figure 18: Localisation des conflits "Agriculture" identifiés au niveau de l'alpage de Lovenex.

N° de conflit:	AG09	Bourgeoisie:	St-Gingolph	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	coordonnées exactes:		549834	133928	1667
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input checked="" type="checkbox"/> infrastructures		<input type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Infrastructure agricole (chalet de Lovenex) en Sh-Ao				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-évaluation par spécialiste de l'impact sur les eaux souterraines et définition des mesures correctives au besoin				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AG10	Bourgeoisie:	St-Gingolph	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		550254	133824	1632
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures		<input checked="" type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Zone de pâture en S1-Ao (perte du lac de Lovenex)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-études complémentaires afin de trouver une solution pour que le bétail puisse s'abreuver sans accéder au plan d'eau				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AG11	Bourgeoisie:	St-Gingolph	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	coordonnées centrales de la zone:		549561	134045	1750
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures		<input checked="" type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Zone de pâture en Sh-Ao				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matière fécales				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation temporelle et en charge de bétail (respect du plan agropastoral)				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.5.2 VOUVRY (AU DE TANAY, LA COMBAZ ET VOYIS)

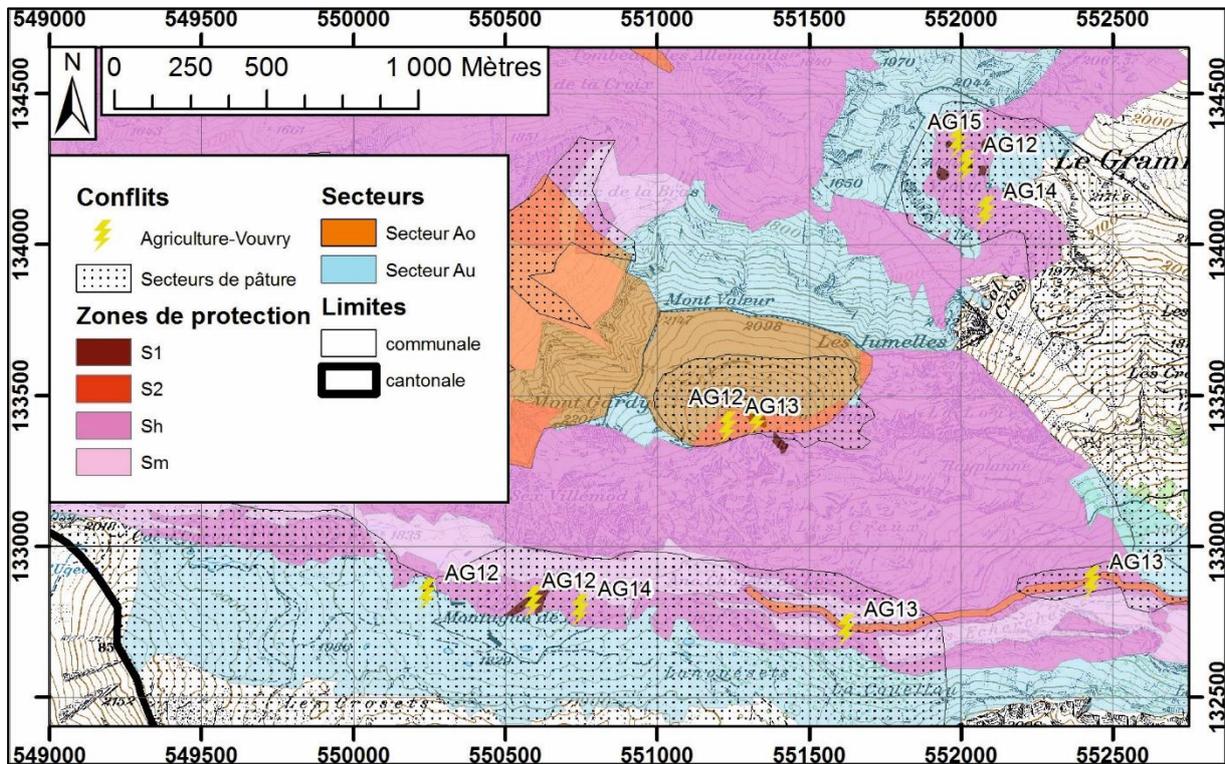


Figure 19: Localisation générale des conflits "Agriculture" identifiés sur territoire de la commune de Vouvry.

N° de conflit:	AG12	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Agriculture
Localisation 1:	coordonnées exactes:		550594	132817	1780
Localisation 2:	coordonnées exactes:		550246	132842	1850
Localisation 3:	coordonnées exactes:		551333	133424	1915
Localisation 4:	coordonnées centrales de la zone:		552020	134260	2000
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures		<input checked="" type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Zone de pâture en S1 (4 endroits)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matière fécales				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-interdiction d'accès pour le bétail, clôture des S1				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat	<input type="checkbox"/> moyen terme	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	
	(< 2 ans)	(> 2 ans)			

N° de conflit:	AG13	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Agriculture
Localisation 1:	coordonnées centrales de la zone:		551627	132721	1665
Localisation 2:	coordonnées centrales de la zone:		551234	133393	1940
Localisation 3:	coordonnées centrales de la zone:		552435	132878	1460
Situation:	<input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input checked="" type="checkbox"/> Sh <input type="checkbox"/> Sm <input checked="" type="checkbox"/> Ao				
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures <input checked="" type="checkbox"/> activités				
Nature du conflit:	Zone de pâture en Sh-Ao (3 endroits)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> inconnu				
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable <input checked="" type="checkbox"/> à adapter <input type="checkbox"/> à prohiber <input type="checkbox"/> inconnu				
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> améliorations <input type="checkbox"/> suppression <input type="checkbox"/> autre:				
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation temporelle et en charge de bétail B-interdiction d'accès au cours d'eau pour le bétail, par gestion des parcs, si besoin pose de clôture, mise en place de ponts pour les traversées de cours d'eau				
Délai d'exécution	Mesures:	A-B			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AG14	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Agriculture
Localisation 1:	coordonnées centrales de la zone:		550751	132788	1790
Localisation 2:	coordonnées centrales de la zone:		552085	134107	1990
Situation:	<input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input checked="" type="checkbox"/> Sh <input type="checkbox"/> Sm <input type="checkbox"/> Ao				
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures <input checked="" type="checkbox"/> activités				
Nature du conflit:	Zone de pâture en Sh (2 endroits)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort <input checked="" type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> inconnu				
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable <input checked="" type="checkbox"/> à adapter <input type="checkbox"/> à prohiber <input type="checkbox"/> inconnu				
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> améliorations <input type="checkbox"/> suppression <input type="checkbox"/> autre:				
Mesures de protection à prévoir:	A-limitation temporelle et en charge de bétail				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AG15	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	coordonnées exactes:		551995	134337	2000
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input checked="" type="checkbox"/> infrastructures		<input type="checkbox"/> activités		
Nature du conflit:	Infrastructure agricole en Sh				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Eaux usées Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-évaluation par spécialiste de l'impact sur les eaux souterraines et définition des mesures correctives au besoin				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

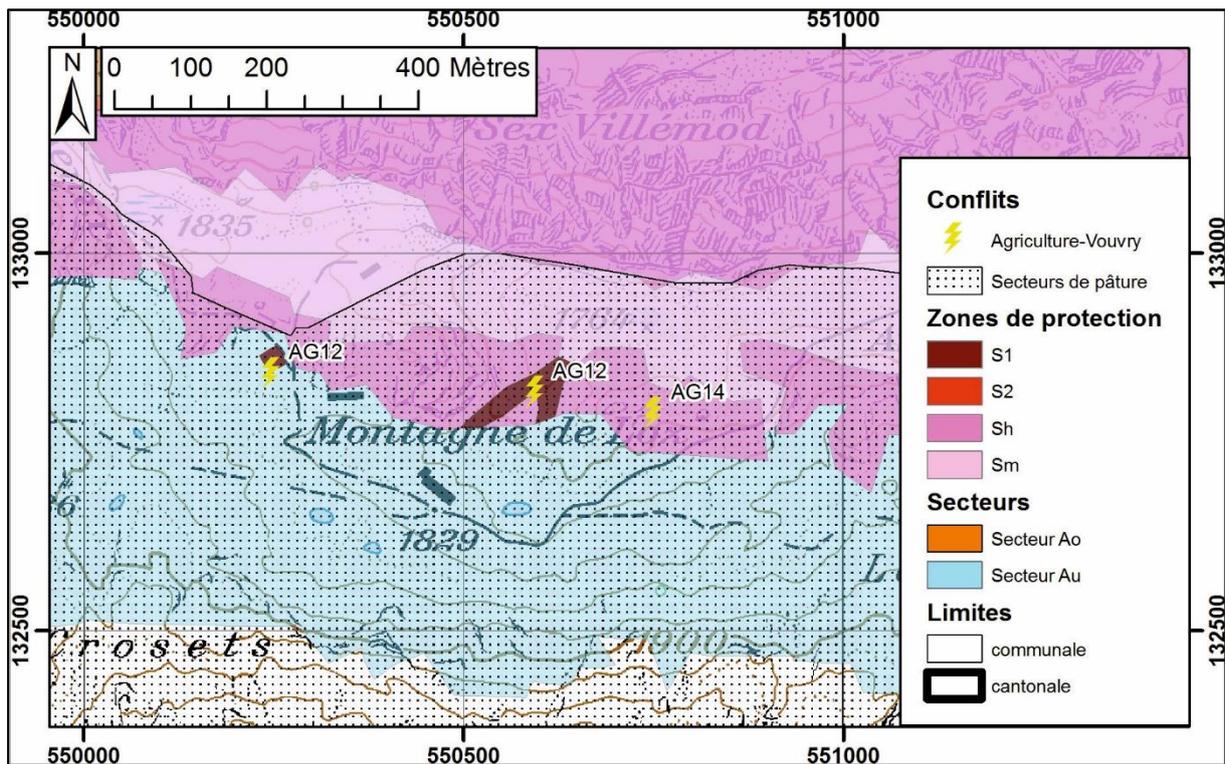


Figure 20: Localisation des conflits "Agriculture" identifiés au niveau de l'alpage de l'Au de Tanay.

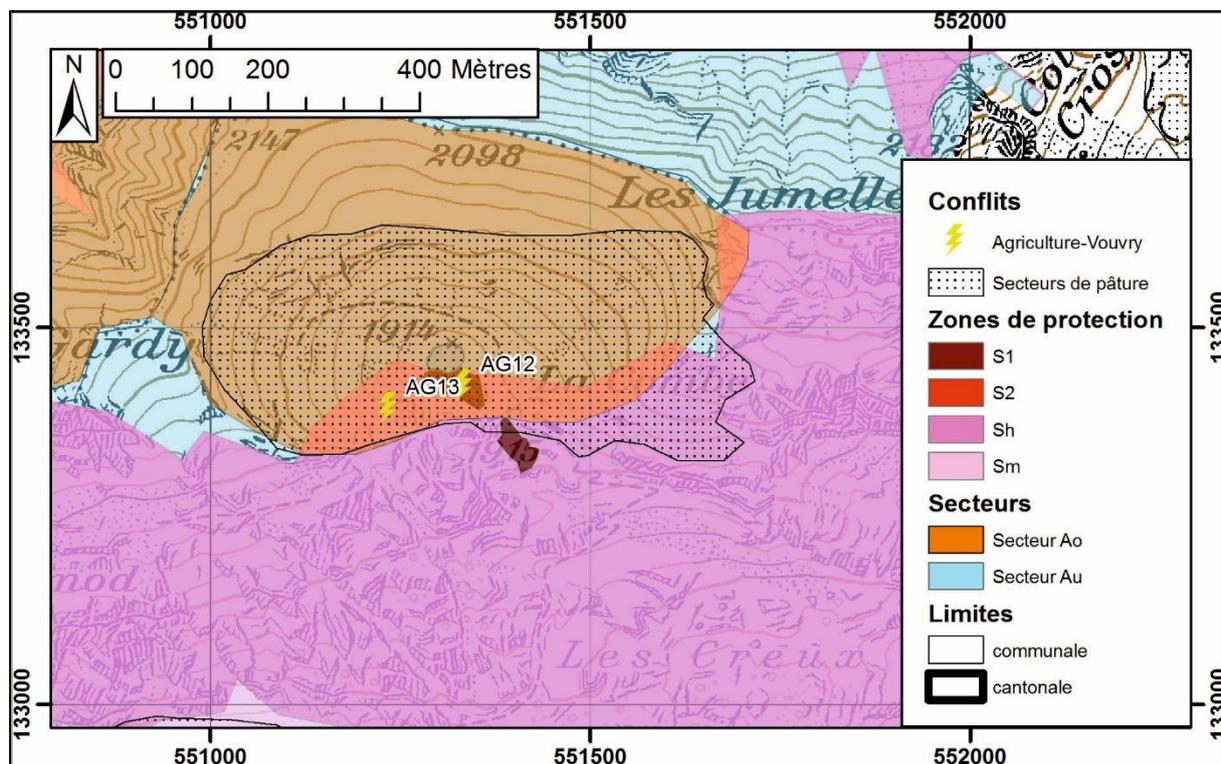


Figure 21: Localisation des conflits "Agriculture" concernant les pâturages de la Combaз.

3.5.3 NOVEL (TREPERTUIS, NEUVA DESSOUS, NEUVA DU MILIEU ET NEUVA DESSUS)

Les installations des alpages de Novel (Trepertuis, Neuva Dessous, Neuva du Milieu et Neuva Dessus) ne se trouvent pas dans le bassin d'alimentation des sources de St-Gingolph, déterminé par l'ISSKA. Par contre, il est possible que les activités de ces exploitations se déroulent à l'intérieur du bassin d'alimentation en question. C'est pourquoi ces alpages sont inscrits au terme de cette analyse dans l'inventaire des conflits potentiels.

Des investigations plus poussées devront ici encore être réalisées en collaboration entre les autorités communales de St-Gingolph et de Novel.

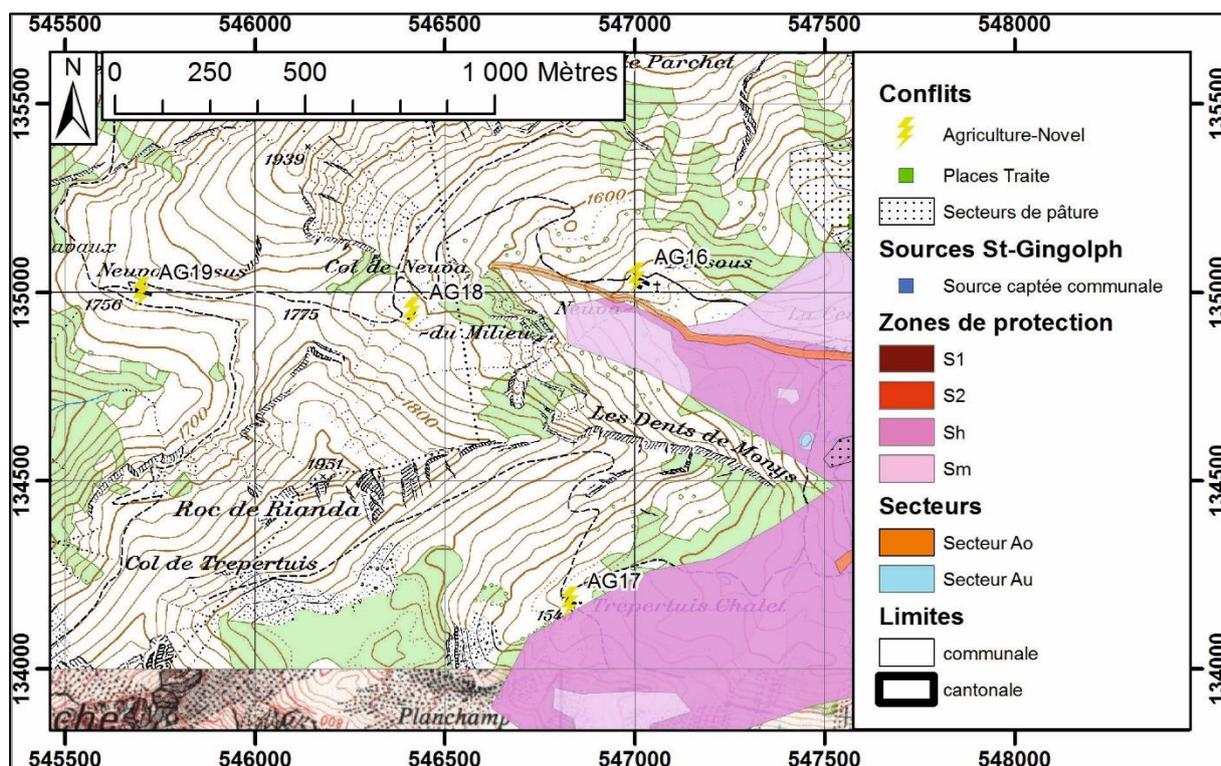


Figure 22: Localisation des conflits potentiels "Agriculture" identifiés sur territoire de la commune de Novel.

N° de conflit:	AG16	Commune:	Novel	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	Infrastructures de Neuva-Dessous:	547008	135037	1500	
Situation:	Infrastructures hors du bassin d'alimentation, localisation des activités inconnue				
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures <input checked="" type="checkbox"/> activités				
Nature du conflit:	Potentiellement activités en zone de protection des eaux				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:					<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-évaluation par un spécialiste de l'impact des activités agropastorales sur les eaux souterraines				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AG17	Commune:	Novel	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	Infrastructures de Trepertuis:	546831	134177	1545	
Situation:	Infrastructures hors du bassin d'alimentation, localisation des activités inconnue				
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures <input checked="" type="checkbox"/> activités				
Nature du conflit:	Potentiellement activités en zone de protection des eaux				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> faible <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable <input type="checkbox"/> à adapter <input type="checkbox"/> à prohiber <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> améliorations <input type="checkbox"/> suppression <input type="checkbox"/> autre:				
Mesures de protection à prévoir:	A-évaluation par un spécialiste de l'impact des activités agro-pastorales sur les eaux souterraines				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans) <input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans) <input type="checkbox"/> autre: <input type="checkbox"/> pas communiqué				

N° de conflit:	AG18	Commune:	Novel	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	Infrastructures de Neuva du	546415	134945	1715	
Situation:	Infrastructures hors du bassin d'alimentation, localisation des activités inconnue				
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures <input checked="" type="checkbox"/> activités				
Nature du conflit:	Potentiellement activités en zone de protection des eaux				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> faible <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable <input type="checkbox"/> à adapter <input type="checkbox"/> à prohiber <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> améliorations <input type="checkbox"/> suppression <input type="checkbox"/> autre:				
Mesures de protection à prévoir:	A-évaluation par un spécialiste de l'impact des activités agro-pastorales sur les eaux souterraines				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans) <input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans) <input type="checkbox"/> autre: <input type="checkbox"/> pas communiqué				

N° de conflit:	AG19	Commune:	Novel	Type de conflit:	Agriculture
Localisation:	Infrastructures de Neuva Dessus:	545702	134997	1756	
Situation:	Infrastructures hors du bassin d'alimentation, localisation des activités inconnue				
Type:	<input type="checkbox"/> infrastructures <input checked="" type="checkbox"/> activités				
Nature du conflit:	Potentiellement activités en zone de protection des eaux				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> faible <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable <input type="checkbox"/> à adapter <input type="checkbox"/> à prohiber <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> améliorations <input type="checkbox"/> suppression <input type="checkbox"/> autre:				
Mesures de protection à prévoir:	A-évaluation par un spécialiste de l'impact des activités agropastorales sur les eaux souterraines				
Délai d'exécution	Mesures:	A			
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.6 AUTRES ACTIVITES (AA)

3.6.1 ST-GINGOLPH

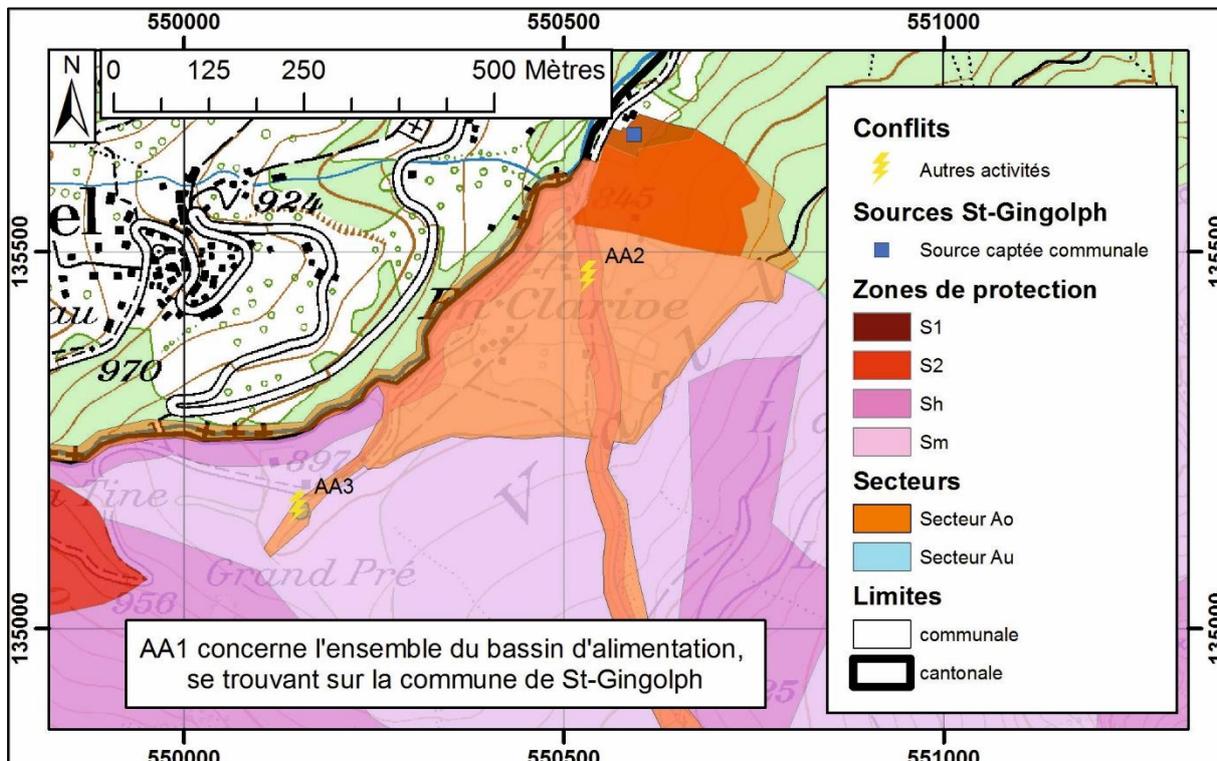


Figure 23: Localisation des conflits "Autres activités" identifiés sur territoire de la commune de St-Gingolph.

N° de conflit:	AA1	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Autres
Localisation:	Zone forestière et cours d'eau du bassin d'alimentation				
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input checked="" type="checkbox"/> entretien des forêts <input checked="" type="checkbox"/> entretien des cours d'eau <input type="checkbox"/> autre:		<input type="checkbox"/> sports de loisirs <input type="checkbox"/> protection contre dangers naturels		
Nature du conflit:	Travaux d'entretien en zone de protection des eaux souterraines				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Produits pouvant polluer les eaux Réduction de la couche protectrice				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification		<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:
Mesures de protection à prévoir:	Si les travaux se déroulent en S1, S2, Sh, Sm et/ou Ao: A-évaluation des risques par spécialiste B-suivi de chantier et/ou C-surveillance des captages				
Délai d'exécution	Mesures:				
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre: selon évaluation	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AA2	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Autres
Localisation:	coordonnées exactes:		550533	135466	845
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> entretien des fôrets <input type="checkbox"/> entretien des cours d'eau <input type="checkbox"/> autre:		<input type="checkbox"/> sports de loisirs <input checked="" type="checkbox"/> protection contre dangers naturels		
Nature du conflit:	Zone de danger en Sh-Ao (Ravine de Clarive)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Produits pouvant polluer les eaux Réduction de la couche protectrice				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	Si besoin d'intervention: A-évaluation des risques par spécialiste B-suivi de chantier et/ou C-surveillance des captages				
Délai d'exécution	Mesures:			B-C	
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué selon évaluation	

N° de conflit:	AA3	Commune:	St-Gingolph	Type de conflit:	Autres
Localisation:	coordonnées exactes:		550150	135161	900
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> entretien des fôrets <input type="checkbox"/> entretien des cours d'eau <input type="checkbox"/> autre:		<input type="checkbox"/> sports de loisirs <input checked="" type="checkbox"/> protection contre dangers naturels		
Nature du conflit:	Zone de danger en Ao (Grand-Pré)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Produits pouvant polluer les eaux Réduction de la couche protectrice				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	Si besoin d'intervention: A-évaluation des risques par spécialiste B-suivi de chantier et/ou C-surveillance des captages				
Délai d'exécution	Mesures:			B-C	
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué selon évaluation	

3.6.2 VOUVRY

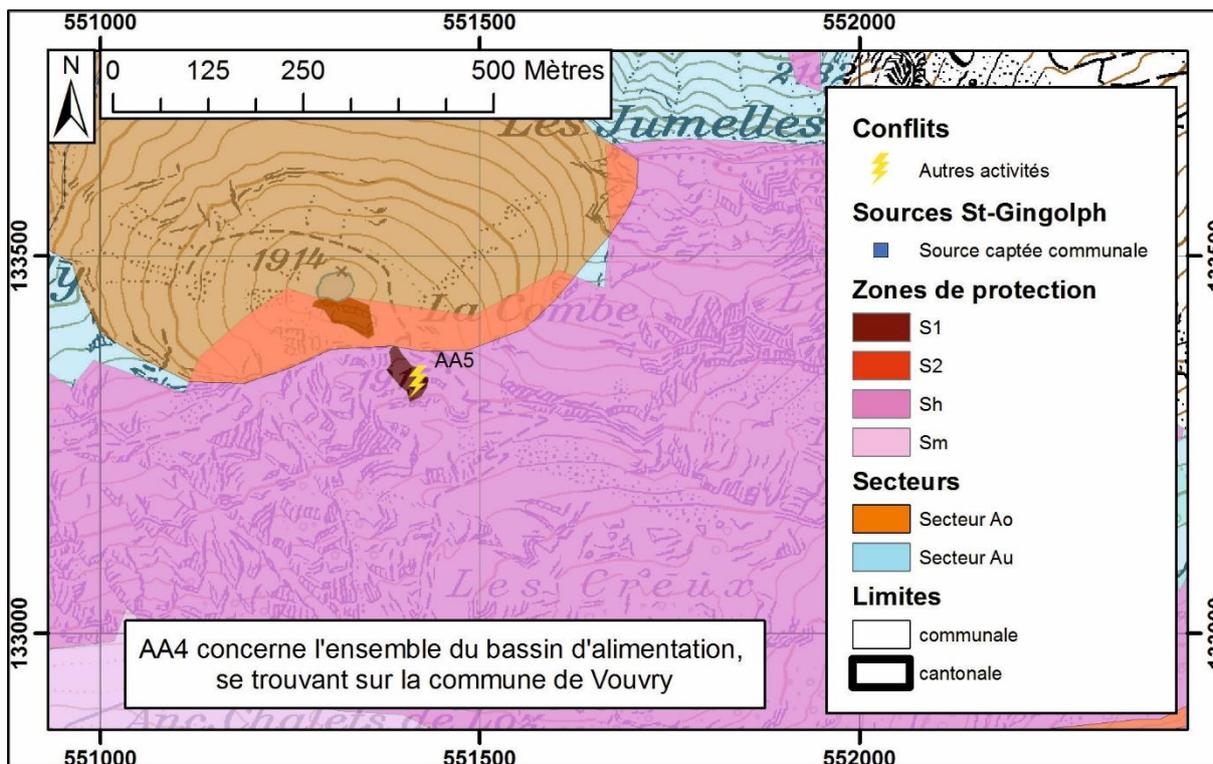


Figure 24: Localisation des conflits "Autres activités" identifiés sur territoire de la commune de Vouvry.

N° de conflit:	AA4	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Autres
Localisation:	Zone forestière et cours d'eau du bassin d'alimentation				
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input checked="" type="checkbox"/> entretien des forêts <input checked="" type="checkbox"/> entretien des cours d'eau <input type="checkbox"/> autre:		<input type="checkbox"/> sports de loisirs <input type="checkbox"/> protection contre dangers naturels		
Nature du conflit:	Travaux d'entretien en zone de protection des eaux souterraines				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Produits pouvant polluer les eaux Réduction de la couche protectrice				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> améliorations <input type="checkbox"/> suppression <input type="checkbox"/> autre:				
Mesures de protection à prévoir:	Si les travaux se déroulent en S1, S2, Sh, Sm et/ou Ao: A-évaluation des risques par spécialiste B-suivi de chantier et/ou C-surveillance des captages				
Délai d'exécution	Mesures:				
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans) <input checked="" type="checkbox"/> autre: selon évaluation <input type="checkbox"/> pas communiqué				

N° de conflit:	AA5	Commune:	Vouvry	Type de conflit:	Autres
Localisation 1:	coordonnées exactes:		551299	133230	1920
Localisation 2:	coordonnées exactes:		551343	133193	1909
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> entretien des forêts <input type="checkbox"/> sports de loisirs <input type="checkbox"/> entretien des cours d'eau <input type="checkbox"/> protection contre dangers naturels <input checked="" type="checkbox"/> autre: Décharges				
Nature du conflit:	2 gouffres pollués/décharge sauvages en S1 (Tanne de la Combaz, Puits du Saule)				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort <input checked="" type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> faible <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable <input type="checkbox"/> à adapter <input type="checkbox"/> à prohiber <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inconnu				
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> améliorations <input type="checkbox"/> suppression <input type="checkbox"/> autre:				
Mesures de protection à prévoir:	A-inscription au cadastre des sites pollués B-investigations selon OSites C-surveillance / assainissement				
Délai d'exécution	Mesures:	A	B	C	
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre: selon B	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.6.3 NOVEL

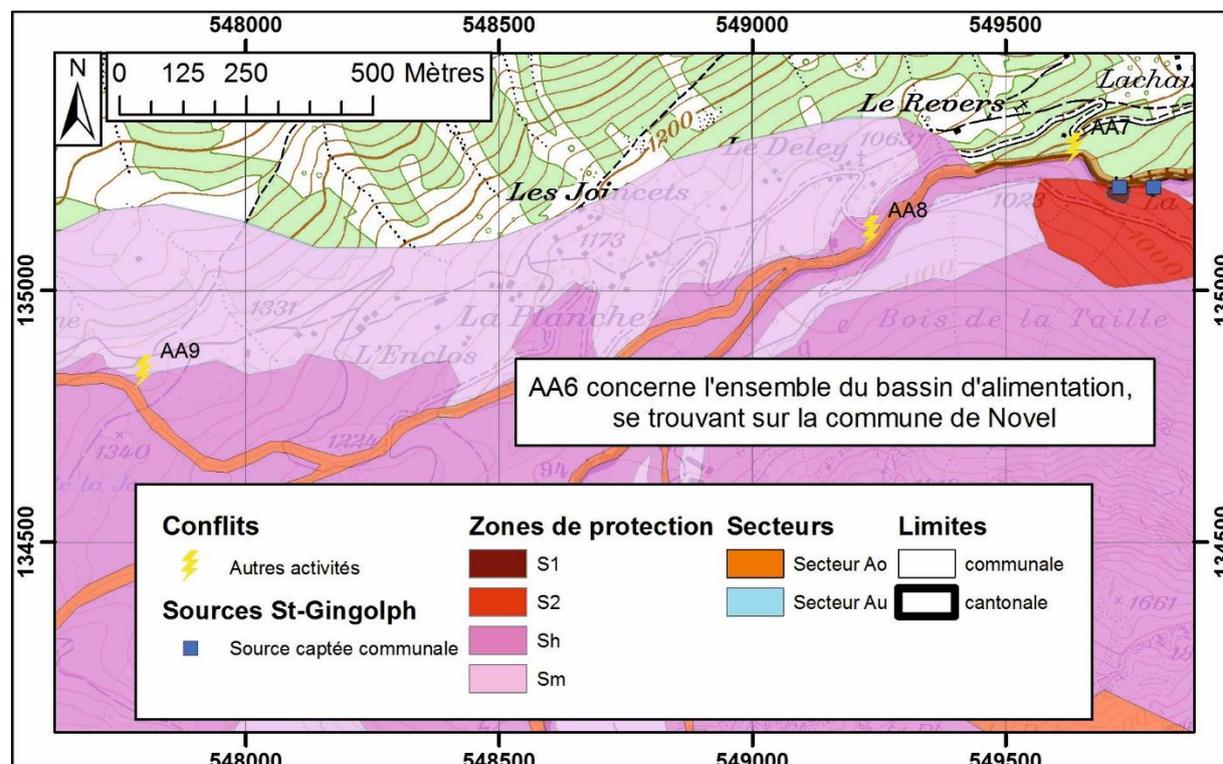


Figure 25: Localisation des conflits "Autres activités" identifiés sur territoire de la commune de Novel.

N° de conflit:	AA6	Commune:	Novel	Type de conflit:	Autres
Localisation:	Zone forestière et cours d'eau du bassin d'alimentation				
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input checked="" type="checkbox"/> entretien des forêts		<input type="checkbox"/> sports de loisirs		
	<input checked="" type="checkbox"/> entretien des cours d'eau		<input type="checkbox"/> protection contre dangers naturels		
	<input type="checkbox"/> autre:				
Nature du conflit:	Travaux d'entretien en zone de protection des eaux souterraines				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Produits pouvant polluer les eaux Réduction de la couche protectrice				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non		<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	Si les travaux se déroulent en S1, S2, Sh, Sm et/ou Ao: A-évaluation des risques par spécialiste B-suivi de chantier et/ou C-surveillance des captages				
Délai d'exécution	Mesures:				
Mise en œuvre des mesures:	<input type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	
			selon évaluation		

N° de conflit:	AA7	Commune:	Novel	Type de conflit:	Autres
Localisation:	coordonnées exactes:	549640	135280	970	
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> entretien des forêts		<input type="checkbox"/> sports de loisirs		
	<input type="checkbox"/> entretien des cours d'eau		<input type="checkbox"/> protection contre dangers naturels		
	<input checked="" type="checkbox"/> autre: Décharges				
Nature du conflit:	Décharge sauvage en Sh-Ao				
Type de danger pour les eaux	Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non		<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-interdire la décharge B-assainissement				
Délai d'exécution	Mesures:	A	B		
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AA8	Commune:	Novel	Type de conflit:	Autres
Localisation:	coordonnées exactes:		549235	135120	1050
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> entretien des forêts <input type="checkbox"/> entretien des cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/> autre: Décharges		<input type="checkbox"/> sports de loisirs <input type="checkbox"/> protection contre dangers naturels		
Nature du conflit:	Décharge sauvage en Sh-Ao				
Type de danger pour les eaux	Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input checked="" type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-interdire la décharge B-assainissement				
Délai d'exécution	Mesures:	A	B		
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	AA9	Commune:	Novel	Type de conflit:	Autres
Localisation:	coordonnées exactes:		547800	134840	1350
Situation:	<input type="checkbox"/> S1	<input type="checkbox"/> S2	<input type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Type:	<input type="checkbox"/> entretien des forêts <input type="checkbox"/> entretien des cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/> autre: Décharges		<input type="checkbox"/> sports de loisirs <input type="checkbox"/> protection contre dangers naturels		
Nature du conflit:	Décharge sauvage en Sm				
Type de danger pour les eaux	Produits pouvant polluer les eaux				
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input checked="" type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-interdire la décharge B-assainissement				
Délai d'exécution	Mesures:	A	B		
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input type="checkbox"/> autre:	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

3.7 PROCESSUS NATURELS (NAT)

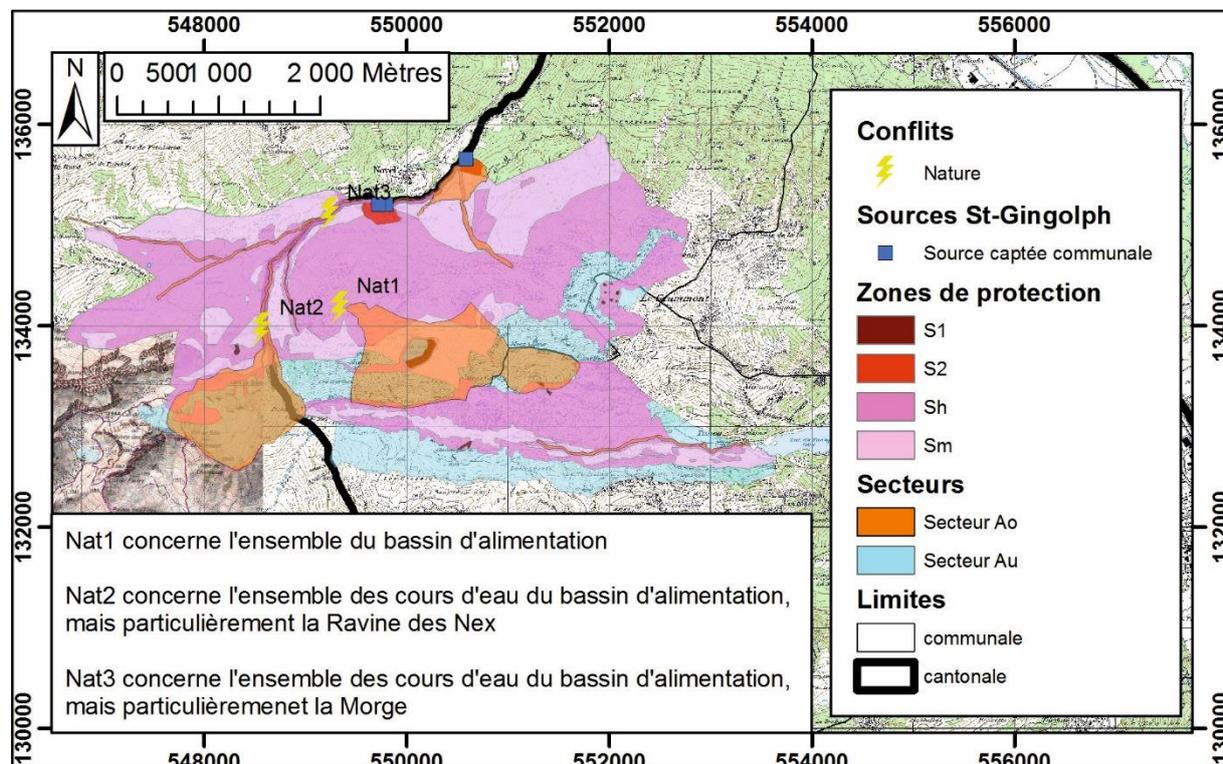


Figure 26: Localisation des "Processus naturels" pouvant porter atteinte aux eaux souterraines.

N° de conflit:	NAT1	Commune:	St-Gingolph Vouvry Novel	Type de conflit:	Processus naturels	
Localisation:	Ensemble du bassin d'alimentation des sources					
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao	
Nature du conflit:	Présence de gibier et animaux sauvages					
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales Animaux morts					
Risque:	<input type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu		
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu		
Mise en conformité prévue:	<input type="checkbox"/> oui				<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:		
Mesures de protection à prévoir:	A-clôture des zones S1 B-contrôle via garde forestier, en coordination avec le Service de la chasse, de la pêche et de la faune, C- en cas de découverte de cadavres => évacuation rapide vers filiale appropriée					
Délai d'exécution	A		B-C			
Mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat		<input type="checkbox"/> moyen terme		<input checked="" type="checkbox"/> autre:	
Mise en œuvre des mesures:	(< 2 ans)		(> 2 ans)		selon contrôle	
					<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	NAT2	Commune:	St-Gingolph Vouvry Novel	Type de conflit:	Processus naturels
Localisation:	Ensemble des cours d'eau du bassin d'alimentation des sources, mais particulièrement la Ravine des Nex (~548560/134035/1335)				
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Déviation de cours d'eau par processus naturels				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales Diminution de la couche protectrice				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inconnu				
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input checked="" type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-contrôle de l'efficacité de l'ouvrage réalisé en 2015 en cas de déviation de cours d'eau: B-coordination transfrontalière C-remise en état rapide				
Délai d'exécution	Mesures:	A	B	C	
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre: selon cas	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

N° de conflit:	NAT3	Commune:	St-Gingolph Vouvry Novel	Type de conflit:	Processus naturels
Localisation:	Ensemble des cours d'eau du bassin d'alimentation des sources, mais particulièrement la Morge				
Situation:	<input checked="" type="checkbox"/> S1	<input checked="" type="checkbox"/> S2	<input checked="" type="checkbox"/> Sh	<input checked="" type="checkbox"/> Sm	<input checked="" type="checkbox"/> Ao
Nature du conflit:	Erosion du lit des cours d'eau par les crues				
Type de danger pour les eaux souterraines:	Matières fécales Diminution de la couche protectrice				
Risque:	<input checked="" type="checkbox"/> fort	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> inconnu	
Mode de gestion:	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> à adapter	<input type="checkbox"/> à prohiber	<input checked="" type="checkbox"/> inconnu	
Mise en conformité prévue:	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inconnu				
Si oui:	<input type="checkbox"/> modification	<input checked="" type="checkbox"/> améliorations	<input type="checkbox"/> suppression	<input type="checkbox"/> autre:	
Mesures de protection à prévoir:	A-surveillance et alarme en cas de turbidité importante B-coordination transfrontalière C-remise en état rapide				
Délai d'exécution	Mesures:	A	B	C	
Mise en œuvre des mesures:	<input checked="" type="checkbox"/> immédiat (< 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (> 2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> autre: selon cas	<input type="checkbox"/> pas communiqué	

4 DONNEES MANQUANTES OU INCOMPLETES

Tel que mentionné dans les prescriptions, les données manquantes pour l'évaluation des conflits sont relativement nombreuses. Dans le Tableau 3, quatre secteurs où l'information est lacunaire se concentrent. Ils sont représentés cartographiquement sur la Figure 27.

Tableau 3 : Synthèse des données manquantes ou incomplètes. Les points font référence à la Figure 27.

Types de conflits	Localisation Points indiqués sur la Figure 1	Données manquantes ou incomplètes	Responsable
Bâtiments, exploitations, habitations, installations	Point 1: Commune de Novel - La Planche et Le Deley	Equivalent français du plan d'aménagement de zones (PAZ)	Communauté de Communes du Pays d'Evain par la commune de Novel
Canalisations, évacuation des eaux	Point 1: Commune de Novel - La Planche et Le Deley	Equivalent français du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) ou plan et fonctions des canalisations	Communauté de Communes du Pays d'Evain par la commune de Novel
Installations et infrastructures à risque	Point 2: Commune de St-Gingolph - Clarive	Cadastre des citernes potentiellement pas à jour	Service de Protection de l'environnement
	Point 3: Commune de Vouvry - Tanay et Voyis	Cadastre des citernes potentiellement pas à jour	Service de Protection de l'environnement
	Point 1: Commune de Novel - La Planche et Le Deley	Inventaire des citernes	Communauté de Communes du Pays d'Evain par la commune de Novel
Agriculture et alpages	Point 4: Commune de Novel - Trepertuis, Neuva (-Dessous, -du Milieu et -Dessus)	Plan agropastoral / informations sur les pratiques agropastorales	Société d'intérêt collectif agricole (SICA) du pays de Gavot

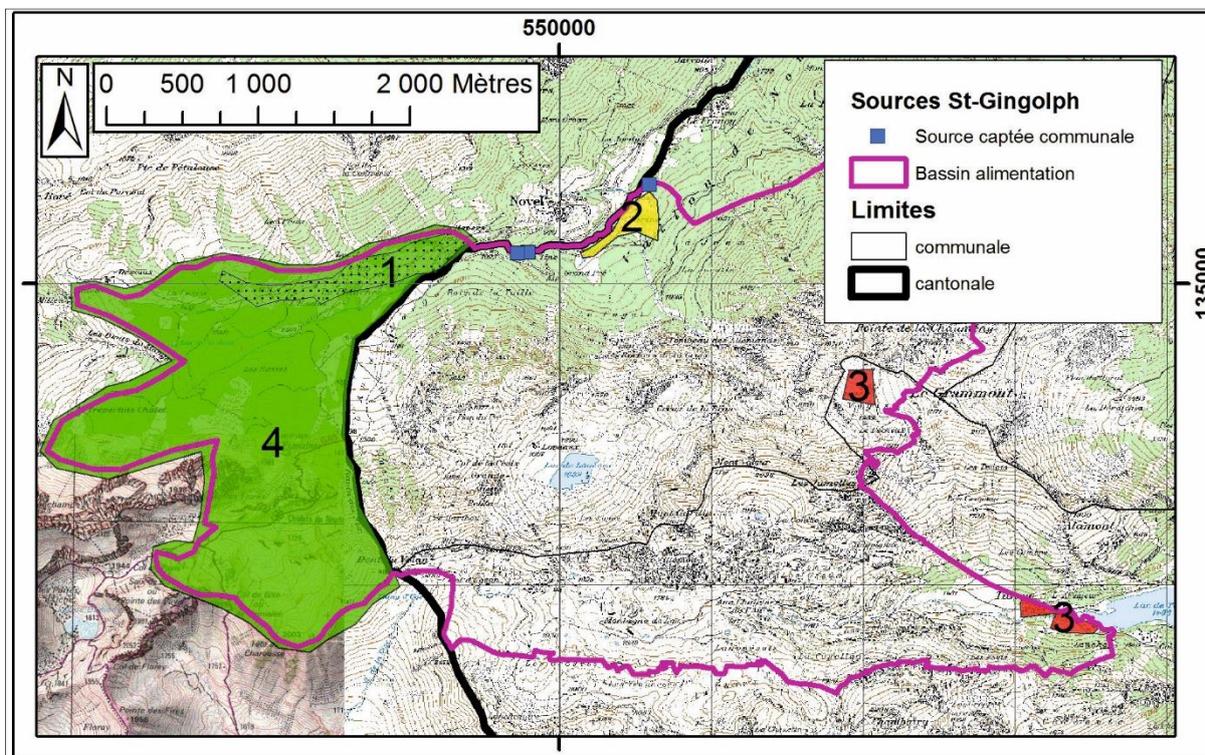
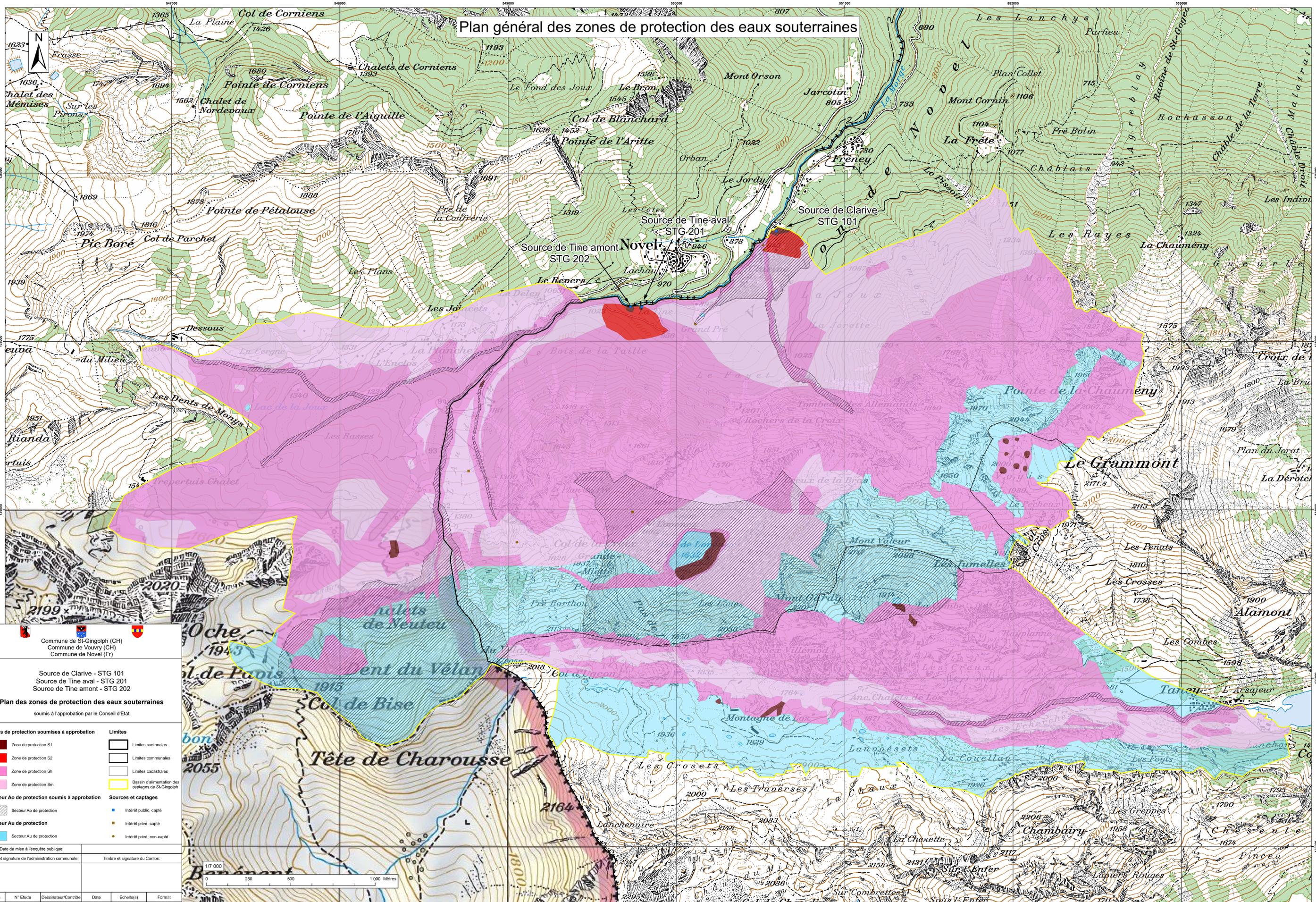


Figure 27 : Localisation des données manquantes pour l'évaluation des conflits. Les numéros font référence au Tableau 3.

Plan général des zones de protection des eaux souterraines



Commune de St-Gingolph (CH)
Commune de Vouvry (CH)
Commune de Novels (Fr)

Source de Clarive - STG 101
Source de Tine aval - STG 201
Source de Tine amont - STG 202

Plan des zones de protection des eaux souterraines
soumis à l'approbation par le Conseil d'Etat

Zones de protection soumises à approbation	Limites
Zone de protection S1	Limites cantonales
Zone de protection S2	Limites communales
Zone de protection S3	Limites cadastrales
Zone de protection Sh	Bassin d'alimentation des captages de St-Gingolph

Secteur Ao de protection soumis à approbation	Sources et captages
Secteur Ao de protection	Intérêt public, capté
Secteur Au de protection	Intérêt privé, capté
	Intérêt privé, non-capté

Date de mise à l'enquête publique: _____

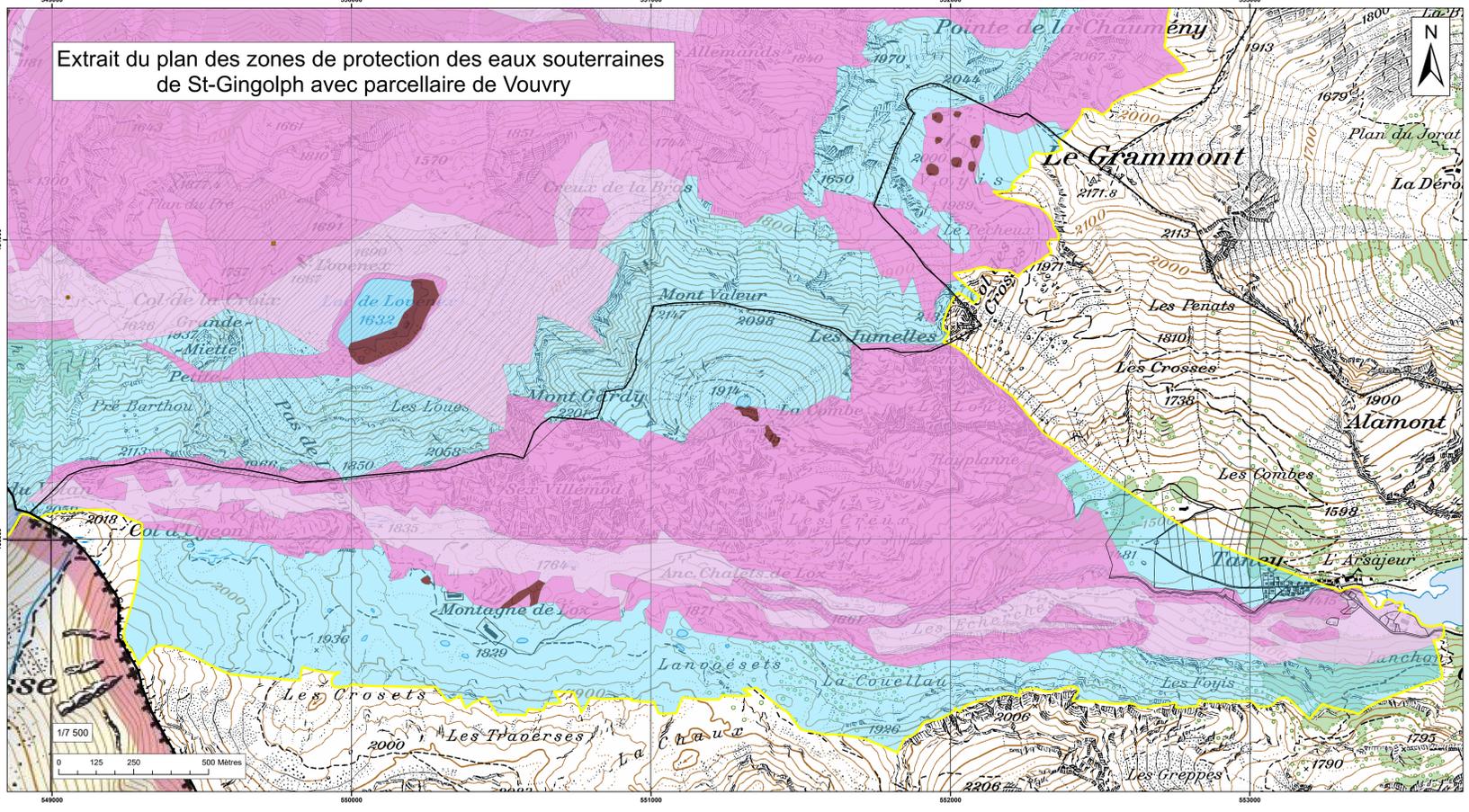
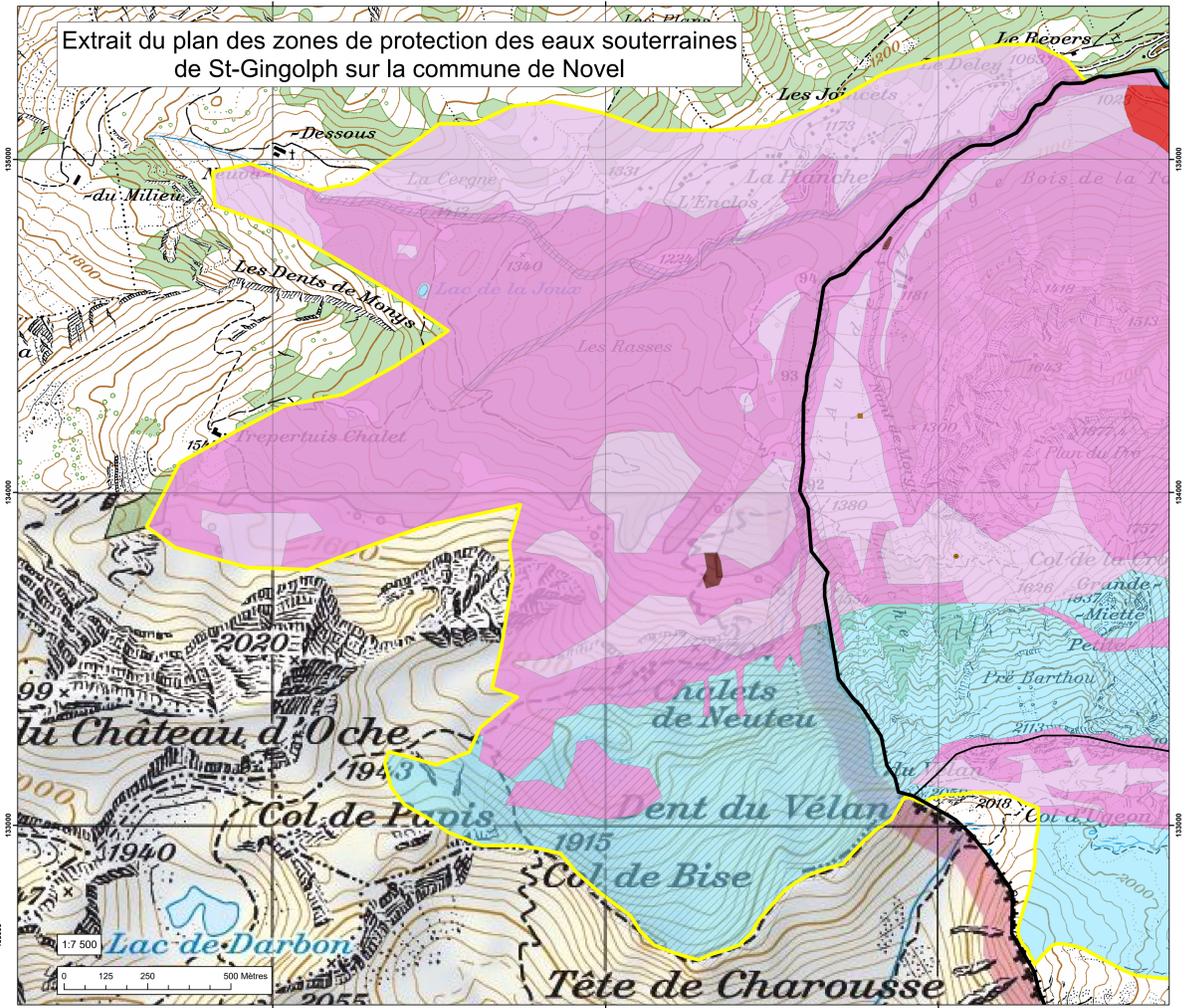
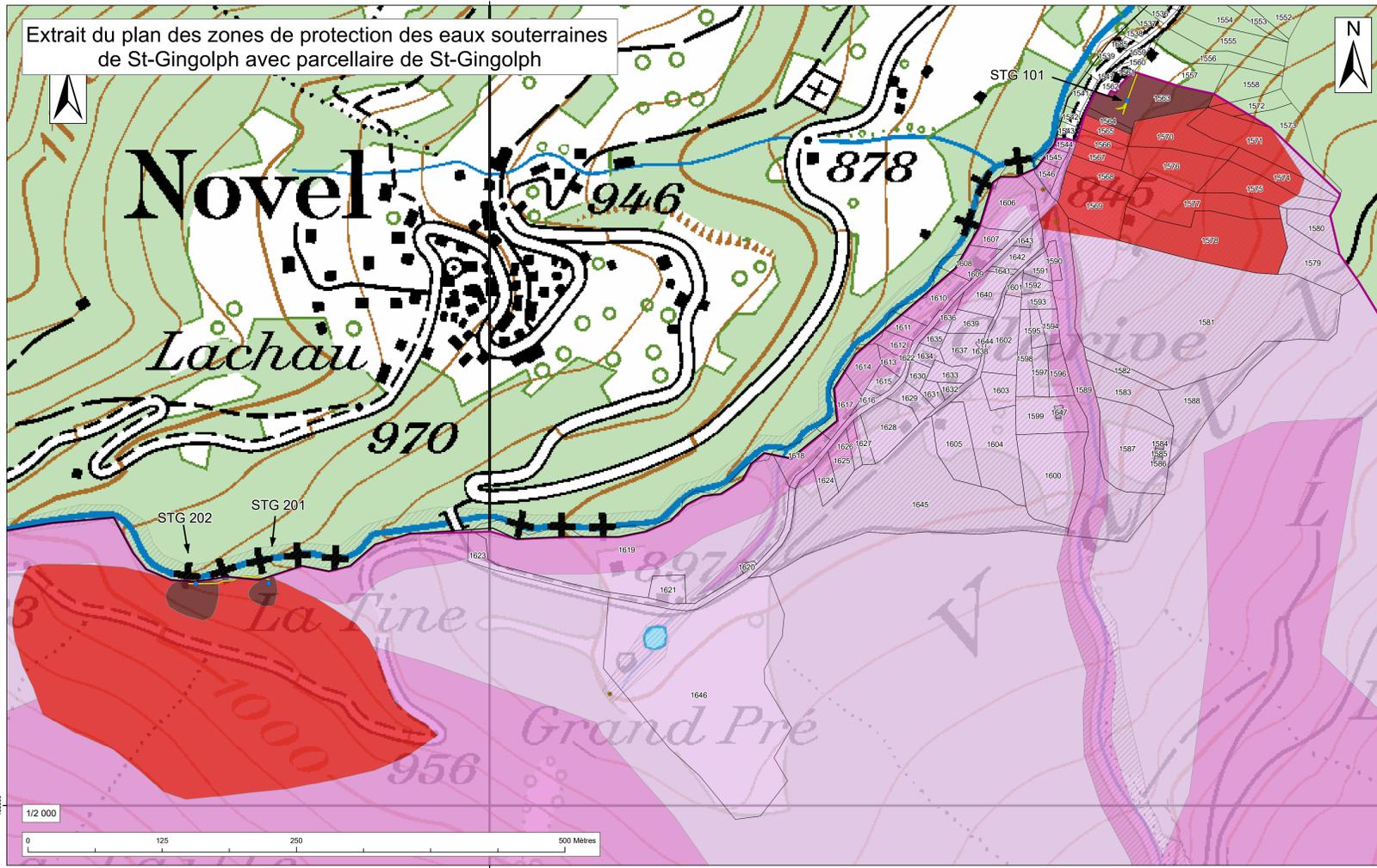
Timbre et signature de l'administration communale: _____

Timbre et signature du Canton: _____

1/7 000

N° Plan	N° Etude	Dessinateur/Contrôle	Date	Echelle(s)	Format
1	2478-ZP2016	DCJS	06.10.2016	1/7'000	1189 x 841 mm

BEG Bureau d'Etudes Géologiques SA
Annexe 3



Commune de St-Gingolph (CH)
Commune de Vouvry (CH)
Commune de Novel (Fr)

Source de Clarive - STG 101
Source de Tine aval - STG 201
Source de Tine amont - STG 202

Extraits du plan des zones de protection des eaux souterraines avec parcellaire

Zones de protection soumises à approbation		Limites	
	Zone de protection S1		Limites cantonales
	Zone de protection S2		Limites communales
	Zone de protection S3		Limites cadastrales
	Zone de protection S4		Bassin d'alimentation des captages de St-Gingolph
Secteur A0 de protection soumis à approbation		Sources et captages	
	Secteur A0 de protection		Intérêt public, capté
	Secteur Au de protection		Intérêt privé, capté
	Secteur Au de protection		Intérêt privé, non-capté
			Captages et conduites

N° Plan	N° Etude	Dessinateur/Contrôleur	Date	Echelle(s)	Format
2	2478-ZP2016	DCJS	06.10.2016	1/2000 1/7500	1189 x 841 mm

BEG Bureau d'Etudes Géologiques SA
Annexe 4